



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Futurs africains : vers une émergence durable ?



Futurs africains

**Vers une émergence
durable ?**

Publié en 2015 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2015

ISBN 978-92-3-200087-3



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Ce document a été réalisé par le Département Afrique de l'UNESCO sur la base de textes originaux fournis par Alioune Sall, Directeur de l'Institut des futurs africains.

Direction de la publication :

Lalla Aïcha BEN BARKA, ancienne Sous-directrice générale de l'UNESCO pour l'Afrique
Edouard Firmin MATOKO, Directeur, Département Afrique

Edition :

Jacques PLOUIN, Spécialiste de prospective et de stratégie, Unité d'Analyse contextuelle et de prospective, Département Afrique

Assisté de Francesca BERRUTI, Janna DRUZHENKOVA, Imen BEN MAHMOUD, stagiaires, et Nail OTMANETELBA, volontaire, Département Afrique

Avec le soutien d'Abdoulaye IBRAHIM, Spécialiste de programme, Unité d'Analyse contextuelle et de prospective, Veronica KARIUKI, Assistante, Département Afrique

Photos de couverture :

© Mountain High Maps
© Shutterstock/Matthias G. Ziegler
© Shutterstock/Riccardo Mayer

Mise en page : UNESCO/MSS/CLD/D

Composé et imprimé dans les ateliers de l'UNESCO

L'imprimeur de cette publication a obtenu la certification « Imprim'Vert », le label écologique de l'industrie graphique française.

Imprimé en France

Table des matières

Préface de la Directrice générale de l'UNESCO	5
Avant-propos du Directeur général adjoint	7
PARTIE 1 Porter une stratégie pour une Afrique en pleine transformation	9
L'ambition stratégique de l'UNESCO pour l'Afrique	10
Un environnement géopolitique renouvelé	14
Le financement du développement	16
L'Etat, acteur en mutation	19
De la crise du sens à la renaissance africaine	21
PARTIE 2 Imaginer les futurs africains pour renforcer la capacité d'action des Africains	24
Chapitre 1 Quels scénarios pour quels avenir ?	25
Chapitre 2 Les défis à relever	31
Un bien commun : l'égalité des sexes et la promotion des femmes africaines	31
Saisir la dynamique des populations, épouser le dynamisme des jeunes	34
Renouveler l'action en vue de l'éducation pour tous	37
Pour des économies et des sociétés du savoir innovantes : le pari de la STI	38
Transformations sociales et culturelles, modernisation et urbanisation : les défis de l'inclusion, du dialogue et de la culture de la paix	44
Bâtir des sociétés du savoir inclusives : les défis de l'accès et des libertés	52
Pour une approche prospective de la gouvernance	54
Conclusion	57
Repères bibliographiques	59

Préface de la Directrice générale de l'UNESCO

L'Afrique est une priorité pour le monde, et c'est une priorité de l'UNESCO.

Aucun des objectifs mondiaux de paix, de sécurité, de prospérité ne pourra être atteint tant que l'Afrique et les peuples africains ne prendront pas une part égale dans le concert des nations.

A l'heure où les Nations Unies viennent d'adopter le programme mondial pour le Développement Durable d'ici 2030, la place et le rôle de l'Afrique sont plus importants que jamais. L'Afrique sera le continent le plus peuplé du monde en 2050. Il sera aussi le plus jeune. A l'heure actuelle, l'Afrique compte plus de la moitié des pays les moins avancés. Toute réponse globale aux politiques d'inclusion et de lutte contre la pauvreté passe par l'Afrique. La bonne nouvelle, c'est que le continent regorge d'une jeunesse dynamique, d'initiatives solidaires et d'économies émergentes qui sont les fondements de la renaissance africaine. Des projets innovants voient le jour en permanence, qui révolutionnent l'accès aux soins et à l'éducation, par les nouvelles technologies notamment, ou qui misent sur les industries créatives du cinéma, de l'artisanat et de la musique. Cette énergie est une réalité qui peut changer la donne pour l'ensemble du continent, et bien au-delà.

L'Afrique est le premier continent touché par les impacts négatifs du dérèglement climatique, et il est évident qu'aucune stratégie de développement durable ne peut aboutir si l'Afrique et ses centaines de millions de citoyens n'en sont pas pleinement parties prenantes. Les peuples d'Afrique connaissent le prix douloureux du terrorisme et la façon dont les groupes armés sèment la violence en se nourrissant des exclusions et des injustices. Dans un monde où les conflits se jouent des frontières, la paix dans le monde passe aussi par la paix et la sécurité des citoyens de l'Afrique.

L'Afrique est une priorité non pas seulement pour les défis qu'elle rencontre mais surtout pour les possibilités dont elle regorge. Tel est l'esprit de la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour le continent (2014-2021). Le rôle central de l'UNESCO est de renforcer les capacités des individus à conduire leur destin, par l'éducation, la formation, et la pleine expression de leurs talents. Ce sont nos énergies renouvelables par excellence, et

ce potentiel ne pourra être réalisé que par un effort historique dans le renforcement des institutions éducatives, scientifiques, culturelles, la formation des professeurs, le soutien aux journalistes et l'éducation des filles qui sont de puissants leviers de développement.

La présente publication s'adresse à l'ensemble des acteurs engagés sur ces sujets en leur offrant des instruments d'analyse prospective et un langage commun pour penser et agir. La réussite de toute action réside dans le respect de la diversité des cultures africaines et des priorités que les africains se fixent eux-mêmes, notamment à travers l'horizon de la renaissance africaine proposée par l'Union africaine, notre partenaire privilégié, avec l'ensemble des organisations régionales et sous régionales, qui œuvrent pour une meilleure intégration du continent. L'UNESCO entend jouer pleinement son rôle de laboratoire d'idées et de renforcement des capacités pour l'avenir Afrique, dont dépend l'avenir du monde.

A handwritten signature in black ink, reading "Irina Bokova". The signature is fluid and cursive, with the first letter 'I' being particularly large and stylized.

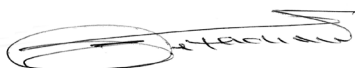
Irina Bokova
Directrice générale de l'UNESCO

Avant-propos du Directeur général adjoint

L'objet de cet ouvrage est double. Il vise tout d'abord à présenter une vision prospective de l'Afrique qui est en phase avec la stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour sa priorité Afrique sur la période 2014-2021. Il vise ensuite à promouvoir le débat sur l'avenir de l'Afrique à travers les secteurs et les disciplines de l'UNESCO en vue de renforcer la capacité des pays et des partenaires du continent à penser l'Afrique depuis les priorités que les Africains se sont données. Il leur revient ainsi de débattre du tour que prendra le « récit africain », pour reprendre une expression clé de la Vision 2063 de l'Union africaine. Cette vision d'une Afrique maîtresse de son récit a été explicitement intégrée à l'Agenda 2030 du développement durable adopté en 2015 par la communauté internationale et qui appelle à éliminer la pauvreté et les diverses formes d'inégalités qui continuent de marquer un continent où les filles continuent d'être moins nombreuses dans les salles de classe que les garçons. Pauvreté et inégalités minent les sociétés et les économies tout autant que le manque d'infrastructures ou d'investissements.

Or l'Afrique est riche ; tel est le constat qu'on peut faire face au potentiel du continent. Ce potentiel de l'Afrique est une réalité tant du point de vue de sa démographie dynamique, de la croissance soutenue de ses économies au cours des années précédentes, des ressources de son sous-sol ou de son inscription toujours plus poussée dans une mondialisation de plus en plus multipolaire. Un potentiel doit s'actualiser cependant. Une démographie dynamique ne garantit pas par elle-même que les jeunes sortiront de l'école formés et bien formés ; une croissance même élevée n'indique en rien que l'emploi serait la chose du monde la mieux partagée, notamment chez les femmes ou les jeunes ; la possession de ressources naturelle ne se traduit pas automatiquement en maîtrise de processus industriels ; enfin, la mondialisation a tout d'une fatalité si on l'affronte sans stratégie ou vision de long terme.

Ce sont les éléments d'une telle vision que nous proposons ici, en phase avec la priorité que l'UNESCO s'est donnée de promouvoir la paix et le développement durables en Afrique. Comme y insiste l'Agenda 2030, la paix et le développement doivent, pour être véritablement durables, être indissociables – l'un ne peut se gagner sans l'autre. Cette équation de la paix et du développement durables est au cœur de l'action que l'UNESCO mène en et avec l'Afrique sur l'ensemble de ses programmes dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication et l'information.



Getachew Engida
Directeur général adjoint

**« Bâtir une Afrique intégrée,
prospère et en paix, une Afrique
dirigée et gérée
par ses propres citoyens et
représentant une force dynamique
sur la scène internationale »***

* Note d'Orientation. Agenda 2063, un cadre stratégique partagé pour une croissance inclusive et le développement durable, Union Africaine, août 2013. Vision de l'Union Africaine pour l'Afrique (Source : http://www.uneca.org/sites/default/files/uploads/agenda_2063-_note_dorientation_fr.pdf)

PARTIE 1

**Porter une stratégie pour une
Afrique en pleine transformation**

Le continent africain est en première ligne des mutations économiques, politiques et démographiques de l'environnement international. Il demeure cependant le plus gravement touché par l'extrême pauvreté et les inégalités, alors même que certains pays y connaissent une croissance inédite depuis plusieurs années. Grâce à sa dynamique propre et à l'appui de ses partenaires, l'Afrique a accompli des progrès significatifs qu'il reste pourtant à intensifier dans le sens d'un partage plus équitable et surtout plus efficace des outils et des fruits de la croissance. L'afro-pessimisme des années 1990 a certes fait place à une vision plus positive des perspectives de développement du continent. Mais il reste beaucoup à faire pour atteindre les Objectifs du Millénaire fixés en 2000 et intégrés désormais à l'Agenda 2030 et à ses Objectifs du Développement Durable (ODD), pour que la mondialisation devienne une force positive et profitable à tous les Africains. Du point de vue de l'UNESCO, le défi du développement durable tient d'une part à la diversité des objectifs à atteindre mais également à la nécessité de les poursuivre de manière intégrée. Pour ce faire, les acteurs engagés doivent articuler l'élaboration et la conduite de leurs politiques et de leurs stratégies à une réflexion ouverte et de long-terme. Une telle ambition est prospective et elle interpelle l'Afrique au premier chef car l'avenir des africains a trop longtemps été assombri par les crises multiples et chronique ou défini hors du continent. Pour l'UNESCO, l'appropriation du long-terme demande d'agir en profondeur dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication et de la communication, qui sont aux fondations de l'infrastructure immatérielle des sociétés humaines.

L'ambition stratégique de l'UNESCO pour l'Afrique

L'action de l'UNESCO au bénéfice de l'Afrique s'inscrit dans le cadre de sa Stratégie Opérationnelle pour la Priorité Afrique¹, élaborée à travers un processus de réflexion prospective et de consultations avec des acteurs majeurs du continent, au premier rang desquels figure l'Union Africaine dont la vision a été endossée : « Bâtir une Afrique intégrée, prospère, en paix avec elle-même et avec le reste du monde, gouvernée et construite par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale ». En faisant sienne cette vision, l'UNESCO accompagne l'Afrique dans la poursuite de ce dessein collectif en lui conférant, de manière ininterrompue depuis plus de vingt ans, le statut de « Priorité globale » de l'Organisation à travers ses programmes.

L'UNESCO entend renforcer la mise en œuvre de cette vision pour le continent en agissant directement dans ses domaines de compétence et en aidant à renforcer la capacité des Etats membres, de la société civile à penser le futur de manière ouverte et pluraliste :

1. le besoin accru d'éducation, de formation et d'insertion sociale et professionnelle pour faire face à l'évolution démographique du continent qui comptera 2 milliards d'habitants en 2050, dont une majorité de jeunes ;

1 UNESCO, Stratégie à moyen-terme pour la période 2014-2021 (Document 37 C/4), <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002278/227860f.pdf>



2. la construction de sociétés du savoir pour tirer parti du rôle que la connaissance et la communication ont pris dans tous les domaines : la recherche scientifique, la technologie, la production et la mise en pratique des connaissances, l'accès au savoir et son partage équitable, l'innovation dans toutes ses dimensions technologiques et sociales, la liberté d'expression, l'accès à l'information, l'accès aux réseaux ;
3. la nécessité de bâtir, dans le même temps, des sociétés inclusives et résilientes à même de répondre aux défis multiples liés aux transformations sociales induites par la globalisation de l'économie et la diversification des sociétés, tous phénomènes qui remettent en cause les mécanismes de gouvernance et de cohésion sociale hérités du 20^e siècle et de la tradition en général ;
4. le besoin impérieux de créer et d'entretenir les conditions de préservation et de promotion d'une paix et d'une sécurité collectives durables, qui sont les préalables et les buts ultimes du développement.

La stratégie opérationnelle répond donc d'abord à un souci de pragmatisme qui s'articule aux principes suivants :

1. Une vision d'ensemble. Il s'agit de terme d'aider les acteurs de terrain à identifier dans leur contexte des leviers permettant d'être innovant et proactif dans leurs domaines d'intérêt. L'agenda 2063 de l'Union africaine et l'Agenda 2030 proposent une telle vision d'ensemble, susceptible d'être adoptée par l'ensemble des partenaires engagés à œuvrer sur le continent dans le respect des différences d'approche et de la diversité des cultures.
2. Un périmètre conceptuel précis. Une analyse contextuelle doit être menée pour identifier les dynamiques régionales et internationales qui affectent durablement le continent. Si certains défis ont été identifiés dès la fin du 20^e siècle et restent d'actualité, ainsi du développement économique et du développement humain, d'autres sont relativement inédits, tels le changement climatique ou la révolution numérique, qui ne se sont imposés que récemment à l'attention des décideurs et des sociétés. Ajoutons que d'autres défis demeurent inconnus qui seront identifiés au cours d'explorations prospectives à mener sur le terrain.
3. Priorité à l'inclusion et à la diversité. Toute stratégie au bénéfice de l'Afrique et des Africains doit mettre un accent particulier sur la capacité des Etats, des sociétés et des entreprises à mobiliser l'ensemble des individus et des communautés sans discrimination d'aucun ordre. En assurant que les meilleures compétences sont employées de manière rationnelle, l'inclusion est un facteur de justice sociale tout autant que d'efficacité économique. A ce titre, l'autonomisation des femmes et la participation des jeunes, qui représentent des forces vives des sociétés africaines, des forces que les politiques de développement n'ont pas assez mobilisées. Cette carence est d'autant plus saillante que les femmes et les jeunes représentent non seulement une part importante de la population sur le plan démographique, mais également une réserve d'énergie et de diversité où le continent a tout intérêt à puiser. Tenir compte des femmes et des jeunes répond donc à un double souci de justice et d'efficacité. Le même raisonnement est de mise pour tous les autres groupes

Agenda 2063 : un e-mail du futur*

Je t'écris de la belle cité éthiopienne de Bahir Dar, située sur le lac Tana, en ce moment où nous achevons les préparatifs des festivités marquant le centenaire de l'Organisation de l'Unité Africaine, devenue Union Africaine depuis 2002 et posons les fondements de ce qui est aujourd'hui la Confédération des Etats Africains (CAS). [...]

Ce qui a été remarquable, c'est le rôle joué par les générations successives de jeunes africains. Déjà en 2013 au cours des célébrations du jubilé d'or, c'est la jeunesse qui nous a fortement interpellés sur la question de l'intégration qui allait à pas de tortue. Ils ont créé des clubs d'Union Africaine au sein d'écoles et d'universités à travers le continent et se sont mus en réseaux à travers les média sociaux. Ainsi, nous avons assisté au grand bond pour l'intégration, la libre circulation des personnes, l'harmonisation des diplômes universitaires et professionnels rendu possible par l'université panafricaine qui, de concert avec le secteur universitaire et l'intelligentsia a joué un rôle déterminant. [...]

L'intégration économique doublée du développement d'infrastructures a permis au commerce interne de champignonner, passant de moins de 12 % en 2013 à environ 50 % en 2045. Cette intégration a été plus tard consolidée par l'augmentation des bourses de marchandises et des géants commerciaux sur le continent. [...]

Cher ami, l'Afrique est passée du statut d'exportateur de matières premières avec un secteur industriel en déclin en 2013, au statut d'exportateur majeur de produits de consommation, de centre mondial de l'industrie, de lieu privilégié du savoir mettant en valeur nos ressources naturelles et produits agricoles, leviers de l'industrialisation. Les entreprises panafricaines, partant des mines à la finance, de l'alimentation et de la boisson, de l'hôtellerie et du tourisme, des produits pharmaceutiques, de la mode, de l'industrie de la pêche et

des technologies de l'information et de la communication font avancer l'intégration et sont de surcroît les leaders du marché mondial dans leurs secteurs d'activité. Nous sommes aujourd'hui la 3^e économie la plus puissante au monde. [...]

Nous avons refusé la fatalité du changement climatique et nous nous sommes évertués de manière agressive à promouvoir l'économie verte et revendiquons aujourd'hui la paternité de l'économie bleue. Nous avons illuminé l'Afrique, autrefois considérée comme le continent des ténèbres, en utilisant les énergies hydroélectrique, solaire, éolienne, géothermale en plus des combustibles fossiles. [...]

En raison de notre parfaite connaissance du caractère dévastateur des conflits, nous nous sommes attaqué aux causes profondes, incluant la diversité, l'intégration et la gestion de nos ressources.

Si je dois évoquer un facteur qui a contribué à instaurer la paix, je dirais que c'est notre engagement à investir dans nos populations, en particulier l'autonomisation de nos jeunes gens et des femmes. [...]

En faisant une planification sur 50 ans, nous nous sommes permis de rêver, faire preuve de créativité et parfois même de folie, comme l'a dit un ministre des affaires étrangères au cours de notre retraite de 2014, afin de nous voir effectuer de grandes enjambées au-delà des défis actuels.

Ancrée dans le panafricanisme et la renaissance africaine, l'agenda 2063 a promu les valeurs de solidarité, de confiance en soi, de non-sexisme, d'auto-centrage et de célébration de notre diversité.

* Présenté par le Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, présidente de la commission de l'union africaine lors de la retraite des ministres des affaires étrangères tenue à Bahir Dar, Ethiopie du 24 au 26 janvier 2014.



susceptibles de faire l'objet d'exclusion, qu'il s'agisse des personnes handicapées, des minorités ethniques, ou encore des pauvres.

4. Suivi, évaluation et révision. L'évaluation d'un projet stratégique ambitieux doit être intégrée à sa mise en œuvre en tant qu'outil d'apprentissage et d'adaptation¹. Suivi, évaluation et révision doivent donc jouer un rôle dynamique dans la mise en œuvre d'une stratégie et permettre de mieux en comprendre les succès et les défauts par une analyse poussée des chaînes causales et autant que faire se peut par la prise en compte du point de vue des bénéficiaires. Cet exercice réflexif a donc une vocation prospective qui a été largement soulignée dans l'Agenda 2030 où il est clairement établi que le suivi de ce nouveau programme doit intégrer la perspective du long terme (Voir « Transformer notre monde : l'Agenda 2030 pour le développement durable », para. 74).

L'Afrique d'aujourd'hui vit tout entière au rythme des transformations liées à la mondialisation. Ces changements, qui touchent les individus dans leur vie quotidienne et les institutions sociales dans leurs fondements, résultent pour partie de l'explosion du commerce international, la financiarisation de l'économie et la révolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), tous domaines où l'Afrique demeure en retard en regard des autres régions². Il importe cependant de préciser immédiatement que le défi n'est pas uniquement celui d'un rattrapage mais aussi celui d'une adaptation à des réalités nouvelles car, en un quart de siècle, les sociétés de tous les continents ont radicalement changé. Ceux qui, par exemple, ne se sont pas mis à la page de l'ordinateur passent aujourd'hui presque pour des analphabètes³. La révolution des TIC ne peut être sous-estimée dans ses effets tant politiques, économiques que sociaux, car elle crée un environnement d'interconnexion où désormais les citoyens ont une meilleure conscience des réalités du monde qui les entoure. Cette conscience accrue du monde contribue à forger les valeurs, les attitudes et les comportements des citoyens qui sont de plus en plus informés. Cependant, au vu de la complexité des défis contemporains, on doit immédiatement affirmer que les citoyens doivent surtout se montrer critiques à l'égard des stratégies et des politiques dans tous les domaines. On doit souligner l'importance que cette révolution est appelée à prendre en Afrique où l'essor du mobile a permis un véritable bond en avant du fait que cette technologie permet de palier dans certain cas l'absence d'infrastructures matérielles lourdes. Certains pays africains, tel le Kenya, ont ainsi été les premiers à se lancer dans l'expérience de la banque sur mobile (« *mobile banking* ») bien avant les pays industrialisés.

- 1 Une telle approche a été largement mise en avant par les intervenants à la conférence « organisée conjointement avec l'OCDE, la Société française d'évaluation et la Société européenne d'évaluation pour promouvoir l'année internationale de l'évaluation » organisée conjointement avec l'OCDE, la Société française d'évaluation et la Société européenne d'évaluation pour promouvoir l'année internationale de l'évaluation.
- 2 Comme le rappelle, par exemple, la CNUCED dans son *Rapport 2013 sur le développement économique en Afrique. Commerce intra-africain : Libérer le dynamisme du secteur privé*, l'Afrique est d'une part le continent le moins présent dans les échanges internationaux mais surtout, il est le continent où le commerce intra-régional est le plus faible.
- 3 Cette nouvelle catégorie d'individus a reçu en Afrique du Sud et ailleurs le nom de BBC (*born before computer*) pour manifester qu'elle est confrontée à un risque de décrochage par rapport au reste de la société, qui vit de plus en plus dans un monde de machines et d'interconnexion.

L'émergence des TIC représente une rupture majeure qu'il est indispensable de prendre en considération pour cerner les dynamiques actuelles du continent. D'autres ruptures sont à prendre en compte. Les sections suivantes en explorent quelques unes, qui ont eu trait à la géopolitique, au financement du développement, à la place de l'Etat et à l'évolution des idées.

Un environnement géopolitique renouvelé

Sur le plan de la longue durée, la fin de la guerre froide, marquée par la chute du Mur de Berlin en 1989, l'année même où l'UNESCO adoptait la Priorité Afrique, est certainement l'évènement majeur à signaler depuis la période des indépendances. Avec la disparition de l'Union soviétique, on a pu croire un temps que l'ensemble des pays et des sociétés allaient – ou devaient – adopter un modèle unique de développement fondé sur le primat des marchés et la réduction concomitante du périmètre d'action de l'Etat. Les années 2000 ont modifié cette donne, avec, sur le plan économique, l'essor des pays dits émergents, qui contribue à diversifier la nature des acteurs importants sur la scène internationale, et se manifeste notamment par l'essor de la Chine qui est devenue en quelques années l'un des partenaires incontournables des pays du continent.

Dans ce contexte où les acteurs en lice évoluent tout comme les défis, le multilatéralisme est appelé à se transformer en profondeur, notamment le système des Nations Unies, qui traverse une période un peu paradoxale. En effet, les Nations Unies demeurent une plateforme indispensable pour le dialogue des Etats entre eux et avec la société civile ou même le monde des entreprises, mais la multiplicité des situations et des attentes des Etats membres rendent difficiles les réformes de fonds. De plus, ou à cause de cela, les Etats tendent à susciter la création d'instances qui concurrencent le système des Nations Unies dans son rôle d'instance de délibération et de gouvernance mondiale. Cette tendance s'atteste à la *montée en puissance d'organisations régionales* (Union Européenne, ASEAN, Mercosur...) ou thématiques (Francophonie, OCDE...), de *clubs* du Nord (G7, G8) ou du Nord et du Sud (G20). Parmi les « clubs », il convient aussi de mentionner des instances telles que le Forum économique de Davos, qui relève d'une initiative privée à l'intention des dirigeants d'entreprise, mais où se retrouvent également les chefs d'Etat et des agences des Nations Unies. A bien des égards, la mise en concurrence est également le fait de l'émergence au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle des organisations de la société civile, qui sont actives à tous les niveaux, qu'il s'agisse d'agir sur le terrain auprès des populations ou de plaider directement auprès des Etats ou de l'ONU des causes directement inspirées, par exemple, de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Du point de vue de l'ONU, cette dispersion de la vie internationale peut avoir un effet de dilution et, partant, un impact non négligeable sur le budget de ses agences, dont le financement régulier tend à stagner à mesure que les financements ciblés s'accroissent. Si les contributions ciblées ou pré-affectées peuvent se montrer efficace dans certains cas d'assistance humanitaire où leur flexibilité peut être un atout, la contribution moindre au budget central des organisations multilatérales soulève des risques importants sur le long terme car elle entrave la capacité des organisations à élaborer et déployer



des stratégies de long terme¹. Dans une telle situation, où le multilatéralisme semble, malgré les déclarations de principes, réduit aux acquêts – d’aucuns parleraient de « minilatéralisme » – tout indique que l’heure est à une réinvention du système. Une telle réinvention dépendra notamment de la capacité de ces institutions et partant de la volonté des Etats à mieux intégrer la diversité des institutions et des acteurs qui composent aujourd’hui la scène internationale. Dans son rapport de 2013 sur l’Essor du Sud, le PNUD note en particulier que l’émergence des organisations régionales peut induire un risque de dispersion des efforts et de fragmentation de l’action. « Le défi est donc d’assurer un « pluralisme cohérent » pour que les institutions travaillent à tous les niveaux de manière coordonnée à grande échelle. »². De par leur échelle d’action et surtout l’envergure de leur mandat, les agences du système des Nations Unies sont à même de mettre en œuvre un tel « pluralisme cohérent » qui soit un espace de dialogue ouvert et inclusif pour les Etats, les organisations régionales ou internationales, les entreprises, ainsi que la société civile.

D’autres changements sont à attendre sur la scène internationale du fait que la part relative des pays émergents dans la gouvernance comme le financement des organisations internationales va évoluer en même temps que vont se multiplier les plateformes publiques et privées de financement du développement. Ces changements géopolitiques conduisent l’Afrique à s’interroger sur son devenir et son avenir. Si on débat souvent du potentiel de son sous-sol et de ses terres agricoles ou encore des perspectives de sa démographie, il est parfois difficile de discerner si les conditions d’une émergence africaine sont véritablement réunies, d’une part, et si celle-ci est ou non à même de conduire à un développement durable. D’un point de vue prospectif, il convient en effet de mener une réflexion critique et de se demander si l’émergence préfigure un avenir décidé depuis l’Afrique ou si elle n’est qu’une nouvelle manière d’imposer à ses décideurs et ses sociétés d’Afrique, une vision du futur exogène et peut-être déconnectée des réalités du terrain. Au contraire, c’est dans la perspective d’une émergence durable et menant à un développement lui aussi durable que doit se comprendre l’appel à promouvoir sur le terrain une approche prospective des problèmes et défis de l’Afrique, notamment ceux liés à la gouvernance et à l’intégration régionale.

En effet, on peut affirmer que bien des interrogations demeurent sur la nature des Etats et des organisations régionales issus du processus de décolonisation et des années d’après-guerre froide. Au cours de ces années, en effet, beaucoup d’Etat sont tombés en « faillite » ou devenus « stressés », « fragiles », pour reprendre des expressions qui ont fait flores au cours de cette période. Ainsi, dès le milieu des années 1990, la pertinence du mandat de l’Organisation de l’Unité Africaine (OUA) avait été remise en question. Celui-ci-

1 Voir le rapport de l’OCDE Multilateral Aid 2015: Better Partnerships for a Post-2015 World. http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/development/multilateral-aid-2015_9789264235212-en-#page14

2 Selon la Banque mondiale, « L’aide publique au développement (APD) nette désigne les décaissement de prêts consentis à des taux concessionnels (hors remboursement de capital) et les subventions des agences membres du Comité d’aide au développement (CAD), des institutions multilatérales et des pays non membres du CAD pour promouvoir le développement économique et le bien-être dans les pays et territoires figurant sur la liste du CAD des bénéficiaires d’APD. L’APD désigne les prêts dont l’élément de libéralité est d’au moins 25 % (calculé à un taux d’escompte de 10 %). » (<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.ODA.ODAT.CD>).

était originellement centré sur la sortie du joug colonial et la lutte contre le système de l'apartheid en Afrique du Sud. De ce point de vue, l'élection de Mandela à la Présidence de l'Afrique du Sud a définitivement tourné une page de l'histoire africaine, marquée par le passage de l'OUA à l'Union Africaine en 2003. Dotée d'un Conseil de Paix et de Sécurité et d'une Commission, l'UA se veut une plateforme de premier plan pour construire l'intégration du continent dans la perspective d'une émergence envisagée dans le long terme, ainsi qu'en atteste l'adoption de l'Agenda 2063 lui-même intégré à l'Agenda 2030 des Nations Unies. L'une des interrogations les plus importantes des années à venir porte sans aucun doute sur la capacité d'intégration des pays africains dans un monde multipolaire où les urgences économiques peuvent conduire certains pays à privilégier les relations bilatérales entre eux et avec les puissances extérieures du continent.

Le financement du développement

L'aide publique au développement ou APD¹ et les emprunts extérieurs ont pendant longtemps été considérés comme les mécanismes privilégiés du financement du développement en Afrique. Mais « le binôme crédit-aide », pour reprendre une expression employée dans le document constitutif du NEPAD², n'a pas donné tous les résultats escomptés.

S'agissant de l'aide publique, elle diminue depuis quelques années, au mieux elle est stagnante. Comme l'OCDE pouvait le titrer sur son site Internet en 2013, « Le décrochage de l'aide aux pays pauvres se poursuit à mesure que les gouvernements serrent la vis budgétaire ». Nombreux sont les experts à juger que la crise budgétaire est trop profonde dans les pays industrialisés pour qu'il faille en espérer une aide accrue ou même un maintien de l'aide à son niveau actuel. Mais, même sans crise, la tendance profonde est à la baisse de l'aide pour certains investissements. Dans un rapport sur le financement extérieur pour le développement, *Quel avenir pour l'aide au développement ?*, publié en 2014, l'OCDE estime que « l'aide a un temps représenté plus de 50% des flux nets des capitaux externes vers les pays en développement (PED) quand ils ont été définis par le Comité d'aide au développement (CAD) en 1969. Aujourd'hui, elle représente au plus 25% »³.

1 Selon la Banque mondiale, « L'aide publique au développement (APD) nette désigne les décaissement de prêts consentis à des taux concessionnels (hors remboursement de capital) et les subventions des agences membres du Comité d'aide au développement (CAD), des institutions multilatérales et des pays non membres du CAD pour promouvoir le développement économique et le bien-être dans les pays et territoires figurant sur la liste du CAD des bénéficiaires d'APD. L'APD désigne les prêts dont l'élément de libéralité est d'au moins 25 % (calculé à un taux d'escompte de 10 %). » (<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.ODA.ODAT.CD>).

2 Depuis les années 70, lorsque les pays d'Afrique sont devenus membres des institutions de la communauté internationale, le binôme crédit-aide est resté la base logique du développement de l'Afrique. Le crédit s'est traduit par l'impasse de la dette qui, de versements en rééchelonnements, continue d'entraver le développement de nombre de pays d'Afrique. Quant à l'autre élément du binôme, l'aide, l'on a aussi observé la réduction de l'aide privée et le plafonnement de l'aide publique, contrairement aux objectifs des années 70.

3 Voir Serge Tomasi, « Does Aid have a Future? », OCDE, 2014, disponible à <http://www.oecd.org/dac/externalfinancingfordevelopment/documentupload/ERG%20S2%20Jan%202014%20-%20Does%20Aid%20Have%20a%20Future%20-%20Serge%20Tomasi%202014%2001.pdf>.



L'Afrique sera donc contrainte de s'engager plus avant dans d'autres voies, y compris celle de l'emprunt où des renouvellements sont également à anticiper car les sources classiques du financement sont limitées. Ainsi on peut noter que l'intégralité des ressources du FMI ne suffirait pas à couvrir les besoins de financement de l'Afrique. D'après la CNUCED « On estime que les pays d'Afrique subsaharienne devraient investir 93 milliards de dollars É.-U. par an pour atteindre leurs objectifs de développement. Or les investissements dans la région ne sont que de 45 milliards, soit un déficit de financement de 50 milliards de dollars É.-U. par an ; ajouter l'Afrique du Nord ne fera que creuser davantage encore ce déficit de financements. »¹. Il faudra donc mobiliser de nouvelles sources d'aide et nombreux sont ceux qui pensent que les pays émergents sont les plus indiqués pour combler le déficit d'investissement dans le développement. La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) constate ainsi qu'au cours des années 2000, « les échanges commerciaux avec les BRICS se sont développés plus rapidement qu'avec toute autre région du monde, doublant de volume depuis 2007 pour s'établir à 340 milliards de dollars des États-Unis en 2012, et devraient, selon les projections, atteindre 500 milliards de dollars en 2015 »².

Mais dans tous les cas de figure, y compris pour des pays ou des régions qui n'ont pas souffert de cette baisse tendancielle de l'APD – les PMA par exemple dont 34 sur 49 sont africains – plusieurs experts pointent la nécessité d'une réflexion radicale sur le rôle et l'effet de l'aide. D'après certains, telle Dambisa Moyo³, l'aide n'a pas réduit mais aurait, au contraire, renforcé la dépendance des pays récipiendaires. Selon elle, au cours des trente dernières années les pays les plus dépendants de l'aide auraient enregistré un taux de croissance annuel négatif de - 0,2%. Tout aussi troublant est le fait qu'entre 1970 et 1998, quand les flux d'aide étaient à leur *sumum*, le taux de pauvreté est passé de 11 à 66% en Afrique, comme le souligne Dambisa Moyo dont le jugement sans appel : « *L'aide a été, et continue d'être une catastrophe politique, économique et humanitaire absolue pour la plupart des régions du monde en développement* ».

Améliorer l'aide est cependant de longue date une interrogation de la communauté internationale. De nombreuses initiatives ont été lancées depuis la fin des années 80 pour trouver de nouvelles formules qui soient à même d'aider les pays africains à financer leurs programmes et projets de développement. Sur le plan du financement du développement, les nouvelles formules préconisées vont comprendre un plus grand recours aux Investissements Directs Etrangers (IDE) avec une préférence marquée pour ceux en provenance des pays du Sud. L'ouverture vers la Chine s'inscrit dans ce cadre qui s'est traduite par un accroissement remarquable du commerce entre la Chine et l'Afrique : il est passé de 11 milliards de dollars en 2000 à 129 milliards en 2010. Aujourd'hui il est de 200 milliards de dollars⁴.

1 En effet, et juste à titre d'illustration, (*Le développement économique en Afrique*, CNUCED, 2014).

2 *Coopération entre les Brics et l'Afrique: conséquences sur la croissance, l'emploi et la transformation structurelle en Afrique*, UNECA, 2013, p.iii.

3 Voir *L'aide fatale : Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, JC Lattès, 2009.

4 China-Africa Economic and Trade Cooperation (29.08.2013), http://www.china.org.cn/government/whitepaper/node_7189938.htm

D'autres pays du Sud, sans connaître le même essor spectaculaire, sont venus grossir les rangs des pays émergents, ainsi du Brésil. Cette émergence du Sud, qui accompagne un déplacement des flux commerciaux de la façade atlantique à celle du Pacifique constitue une donnée de taille à prendre en considération pour toute action au bénéfice de l'Afrique en raison de la nature des financements dont elle peut être vecteur et des possibilités accrues de coopération sud-sud qui y sont associées. Si les décideurs africains peuvent se féliciter de l'arrivée de nouveaux acteurs, qu'ils côtoient parfois depuis des décennies au sein du Groupe des pays non-alignés de l'ONU (couramment appelé G-77 plus la Chine), ils doivent avoir égard aux réalités de l'économie, qui font que pour nouveaux qu'ils soient, ces acteurs issus du Sud tendent à privilégier des investissements similaires à ceux de leurs homologues du Nord tels que les infrastructures, les industries extractives ou les crédits commerciaux, sans pour autant se concentrer également sur l'éducation de qualité à tous les niveaux, la formation professionnelle, la recherche ou encore l'industrialisation, seules conditions solides d'un développement économique qui profite à l'ensemble des populations plutôt qu'à une élite.

Par ailleurs, certains analystes mettent en garde contre une surestimation des possibilités qu'offrirait cette coopération Sud-Sud en faisant valoir que, pour s'en tenir aux tendances récentes, ces contributions du Sud aussi sont relativement faibles pour couvrir les besoins de l'Afrique car celle-ci n'est pas leur direction principale¹.

Au total, avec une APD stagnante si ce n'est en baisse pour nombre de pays, avec des allocations sectorielles qui visent l'insertion dans le marché mondial plutôt que le développement endogène des pays africains ou même leur intégration régionale, la conclusion qui s'impose est que, s'agissant du financement externe du développement, l'âge d'or se situe dans le passé. Aujourd'hui la dépendance de l'Afrique ne s'est pas atténuée ; elle semble plutôt aller en se renforçant. Et les effets pervers de cette dépendance sont bien connus : ils affaiblissent les capacités de développement endogènes, en détruisant le système immunitaire du corps social de façon quasi irrémédiable. De manière générale, on soulignera qu'il reviendra aux pays africains de tourner cette situation à leur avantage eu égard à leur intérêt bien compris.

L'aide au développement pourrait également largement bénéficier du recours à des sources novatrices de financement, « à condition que ces sources n'imposent pas aux pays en développement un fardeau inutile » comme il a été souligné dans les conclusions de la première Conférence internationale sur le financement du développement de Monterrey (2002)². Dans la lignée de la taxe Tobin sur les transactions financières, il s'agit le plus souvent de mettre en place des mécanismes internationaux alliant le public et le privé pour lever des contributions sur des activités qui bénéficient de la mondialisation³. Parmi les exemples notoires on peut citer la taxe sur les transactions financières mise en place dans 11 pays de l'Union européenne ou encore UNITAID, la facilité qui finance

1 À titre d'exemple, font-ils valoir, les investissements cumulés dans toute l'Afrique d'un pays comme la Chine sont du même niveau que ceux qui vont à la seule Australie.

2 Consensus de Monterrey, <http://www.un.org/french/ffd/pressrel/22apress.htm>

3 Voir UNESCO. Mobiliser des ressources pour la coopération internationale au développement en éducation : quels mécanismes et partenariats innovants ?



la lutte contre le paludisme, le sida et la tuberculose grâce au revenu d'une taxe sur les billets d'avions. On soulignera le caractère novateur d'une initiative en soulignant que des pays Africains, tels le Sénégal ou la République du Congo contribuent à ce mécanisme, signe d'une évolution profonde vers de nouvelles approches de la solidarité à l'heure de la mondialisation¹ et de la place que les pays en développement peuvent y jouer, notamment en Afrique.

De ce point de vue, un présupposé de l'UNESCO est qu'il existe des ressources en Afrique et qu'il revient aux acteurs du continent de les valoriser. La chose est évidente s'agissant des ressources naturelles dont si peu sont transformées en Afrique par des entreprises africaines. Le pari de l'industrialisation demande d'investir notamment dans le capital humain, sans lequel rien n'est possible. Aucun pays qui a émergé n'a pu le faire sans éduquer sa population ni former ses ingénieurs et ses scientifiques. Hors du savoir, point de salut. Un défi prospectif pour l'Afrique sera ainsi d'imaginer un horizon stratégique où, par exemple, l'appropriation du développement durable passera par des politiques d'investissement dans une agriculture et une agro-industrie durables, plus en phase avec les réalités du continent². Il faut ajouter que les ressources du continent ne sont pas uniquement dans son sous-sol ou son sol. Elles sont également dans les entreprises privées qui commencent à exister sur les scènes nationales et à l'échelle régionale.

La troisième Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Addis Abeba en Ethiopie en juillet 2015, a ainsi fortement reconnu que la transformation et l'émergence de l'Afrique ne peuvent se produire sans la mobilisation de telles ressources domestiques dont ne peut nier la réalité et l'importance aujourd'hui.

L'Etat, acteur en mutation

De manière générale, la question de l'exploitation des ressources naturelles, humaines et économiques propres de l'Afrique pose celle de la place de l'Etat, qui fut longtemps au centre de l'activité économique. Or les années 1980 et 1990 ont marqué un tournant important. L'Etat, qui s'était engagé dans des réformes structurelles pour se soumettre aux conditionnalités posées par les bailleurs internationaux, a commencé, dans plusieurs pays, de refluer de l'activité économique pour laisser une plus grande place au secteur privé. Ce reflux s'était accompagné d'importantes réductions d'effectifs de la fonction publique contribuant à limiter sa capacité sinon à gérer du moins à piloter le développement. Ce retrait de l'Etat devait surtout lui faire perdre une grande part de sa légitimité auprès d'acteurs sociaux directement touchés, comme les petits agriculteurs des exploitations familiales.

Cet Etat qu'on pourrait dire minimaliste n'a cependant pas donné les résultats attendus et le sentiment qui a prévalu chez beaucoup était celui d'une décennie perdue même si certains pourront arguer que les ajustements structurels ont pu contribuer à préparer les années de croissance que plusieurs pays connaissent depuis la dernière décennie.

1 Voir La solidarité sauvera le monde de Philippe Douste-Blazy et Jacques Plouin, avec une préface de Bill Clinton.

2 Cf. Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2015-2024, p. 40.

La question de l'émergence durable de l'Afrique se pose néanmoins, tant est fort le sentiment que, indépendamment des effets à court et long terme de ces politiques, ce sont des modèles extérieurs qui ont été imposés sans égard pour la diversité des pays en question. Dès les années 1990, une réflexion est menée, comme à la CEA, en vue de rechercher des alternatives africaines, qui amènera les acteurs extérieurs à lancer des initiatives en vue d'alléger la dette et de lutter contre la pauvreté de manière plus systématique. Au début des années 90, la relance de la planification est déjà à l'ordre du jour¹, et, avec celle-ci, le long terme va retrouver droit de cité.

Beaucoup de pays ont à cette époque commencé à élaborer des plans d' « émergence » à des horizons compris entre dix et vingt ans qui sont non seulement l'indice d'un intérêt pour le long-terme mais également l'invitation à créer un dialogue régional sur les politiques d'avenir des pays africains. Les partenaires de l'UNESCO pourraient prolonger un tel dialogue dans les divers domaines qu'elle couvre.

Dans les années 2000, le lancement du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) et la transformation de l'OUA en UA viendront concrétiser l'ambition de l'Afrique d'accélérer l'intégration économique et politique du continent, certains allant jusqu'à évoquer l'idée d'un gouvernement continental. Face à ces évolutions, la question est posée de savoir « comment changer tout en restant soi-même ? », pour reprendre les termes de l'ADEA². Cette question est au cœur du défi de l'émergence sur une scène mondiale globalisée.

Pour les Etats africains, l'impératif du repositionnement est dicté par la nécessité d'innover, d'insuffler un nouveau dynamisme à leur stratégies et politiques de développement car le paysage intellectuel, économique, politique actuel est fort différent de celui qui prévalait en 1990, date de référence des cibles des OMD. Les défis d'alors portaient sur les conflits, les programmes d'ajustement structurel, les insuffisances en matière de gouvernance, l'endettement, la jeunesse, la marginalisation des femmes, le pluralisme ethnique, le nationalisme, ou faiblesse des moyens consacrés à l'éducation. Même s'ils continuent de figurer en bonne place parmi les préoccupations de l'Afrique, ces défis sont loin d'être les seuls aujourd'hui car s'en sont ajouté de nouveaux, parmi lesquels on doit citer le SIDA, le changement climatique, la crise énergétique, la crise alimentaire, la montée des extrémismes et du terrorisme ou encore le développement en 2014 de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, véritable mise à l'épreuve de la résilience des systèmes nationaux de santé, dont certains se sont alors révélés dramatiquement fragiles.

De manière générale, les défis de l'émergence et de la résilience sont particulièrement intégrés à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies ou de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui chacun signalent l'importance d'inscrire l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des stratégies de développement dans la perspective du long-terme et donc dans une approche prospective, qui sont au centre de l'action et de

1 A l'initiative du PNUD une conférence se tient, en 1990, à Kinshasa sur ce thème. L'Unesco y prend une part active. En 1992, une conférence organisée à Maastricht revient sur le thème de la planification du développement et du long terme.

2 *Plan stratégique de l'ADEA (2008-2012)*, p.4.



la réflexion de l'UNESCO dont, l'éducation, les sciences, la culture et la communication et l'information, sont indispensables pour la préparation de l'avenir.

De la crise du sens à la renaissance africaine

La dynamique africaine des décennies récentes s'est également accompagnée d'un certain nombre d'évolutions sur le plan intellectuel. D'une certaine manière, l'environnement intellectuel a été notamment marqué au cours des décennies précédentes par ce qu'on pourrait appeler une *crise du sens*¹, le « sens » devant être compris ici comme *signification* (le pourquoi) et *direction* (ce vers quoi l'on tend). Force est de reconnaître que sur ces deux plans, notre monde n'offre pas de réponse univoque. Cette crise du sens est, depuis plusieurs années, l'objet de débats, auxquels l'UNESCO a eu part, notamment à travers des ouvrages de prospective tels que *Où vont les valeurs ?* qui donne un aperçu de la dimension globale de cette crise du sens. Ce sens a longtemps été porté par l'idée d'un progrès matériel et technologique auquel l'ensemble de l'humanité était à terme supposée participer. Mais notre monde semble être de plus en plus déserté par l'idée d'un tel progrès indéfini et émancipateur. En effet si l'humanité n'a jamais produit autant de biens et de services, si les systèmes de production n'ont jamais été aussi performants, si les individus n'ont jamais été aussi interdépendants à l'échelle planétaire, jamais cependant les inquiétudes et les incertitudes face à l'avenir ne semblent avoir été aussi importantes qu'à notre époque. Les crises environnementales touchant au climat, aux pollutions, à la biodiversité ou à l'Océan constituent un exemple éclairant d'une telle crise du sens dans la mesure où ce qui peut troubler l'observateur, c'est moins le diagnostic parfois sombre qui peut inquiéter que la difficulté à dégager des principes d'action communs pour y parer. Du point de vue de l'UNESCO, la problématique prospective qui se signale ici porte moins sur une hypothétique peur de l'avenir que sur le risque réel de repli sur soi des individus et des sociétés qu'induisent ces transformations, qui peuvent faire obstacle à la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité à laquelle l'UNESCO œuvre en vertu de son Acte constitutif.

La crise du sens se traduit également par un relatif désenchantement devant ce qui fut longtemps tenu pour l'impératif du développement. Cette notion porteuse de tous les espoirs des pays africains a rapidement présenté un certain nombre de limites. Au terme de débats chaque fois vifs, on a adjoint au concept de développement des qualificatifs tels que ceux d'humain et de durable. Nombre d'acteurs ont ainsi critiqué l'approche d'un développement axé sur des considérations étroitement économique et qui se ferait au détriment des populations et des environnements naturels. Cette critique s'est notamment traduite dans un travail de renouvellement des instruments de mesures du développement. Au sein du système ONU, le PNUD fit œuvre de pionnier en lançant en 1990 l'Indice du développement humain (IDH) inspiré en particulier par les travaux de l'économiste Amartya Sen. Depuis lors plusieurs initiatives ont été lancées pour dépasser les insuffisances des indicateurs conventionnels que sont le produit intérieur brut (PIB) et le produit national brut (PNB). Parmi celles-ci, l'on citera celle de

1 Voir « L'Afrique en devenir. Essai sur l'avenir de l'Afrique noire », *Prospective*, n°13, Presses Universitaires de France, Paris, 1966.

l'OCDE, élaborée dans le sillage des travaux de la Commission Sen, Stiglitz, Fitoussi, établie en 2008 à l'initiative de la présidence de la République française.

D'un point de vue prospectif, le défi soulevé par le concept de développement tient principalement à ce qu'il dénote un processus universel orienté dans une direction unique ce qui peut induire des effets pervers, notamment l'imposition de l'idée qu'il existerait une hiérarchie apparemment objective entre les pays. En vertu de cette hiérarchie, les pays les plus « avancés » auraient une meilleure connaissance du développement que les autres. En d'autres termes, le développement comme concept déterministe se donnant pour modèle unique induit le risque de refermer le champ de l'avenir et de l'innovation au profit des idées d'un petit nombre. Au contraire, l'approche de l'avenir proposée par l'UNESCO¹ met l'accent sur le caractère ouvert de l'avenir et l'idée que les communautés locales sont également expertes de leur propre développement. Eu égard au concept de développement durable qui inclut, en plus de l'économie, les dimensions environnementale et sociale, on pourra ainsi soutenir que la dimension sociale reste encore largement à explorer en tant que source d'innovation venue d'en bas.

La crise du sens concerne également la place du culturel et du religieux dans un monde de plus en plus interconnecté où la conscience de la réalité et de l'altérité des cultures et des religiosités ne s'accompagne pas encore d'une pratique universelle de la tolérance et du dialogue. L'UNESCO est particulièrement interpellée par ces interrogations auxquelles elle cherche à répondre notamment par le truchement de la *Décennie internationale du Rapprochement des cultures (2013-2022)*, par où elle entend répondre à la montée des extrémismes et des intolérances tant en Afrique que sur les autres continents, car ces problématiques sont désormais devenues comme une face sombre de la mondialisation.

De manière générale, les différentes facettes de la crise du sens examinées plus haut ont pour fond commun une incapacité à se saisir collectivement des défis soulevés par la mondialisation. De ce point de vue, il apparaît clairement que nos concepts, nos idées et autres outils mentaux ne sont pas adaptés à la nouvelle donne mondiale car ils ont pour la plupart été forgés à une époque où prévalaient encore largement les Etats-nations, qui ne sont plus le cadre unique où les individus, les communautés et les sociétés prennent conscience d'eux-mêmes. L'une des réponses de l'UNESCO est d'inciter à l'élaboration d'un Nouvel Humanisme pour le 21^e siècle, humanisme qui prendrait racine dans les multiples traditions du monde et dont les fruits s'évalueraient à la capacité des individus à créer leur propre avenir dans un dialogue constant avec leurs pairs, que ceux-ci soient leurs concitoyens ou des étrangers. Ce Nouvel Humanisme ascendant n'aura de sens que si l'Afrique y contribue, tant en stimulant l'exploration de la pensée africaine passée qu'en participant à la création d'idées contemporaines². La notion d'*Ubuntu* est ainsi souvent évoquée pour aborder l'idée d'un humanisme africain, ainsi que le fait Adama Ouane, qui souligne le caractère évolutif et construit de

1 Voir *How Do We Identify Great Opportunities?* (unesdoc.unesco.org/images/0023/002321/232109e.pdf).

2 Cf. Firmin Edouard Matoko « on ne construit pas l'avenir sans un peu d'histoire et en faisant soudainement table rase d'un passé encore récent dans la mémoire collective de générations d'Africains ayant subi les affres de la décolonisation. » (*L'Afrique par les Africains : Utopie ou révolution ?*)



l'humanisme¹. A ce titre, on insistera plus encore sur la richesse du panafricanisme né, toujours selon Ouane, « non comme simple courant politique, mais comme élément constitutif vers la convergence pan-humaine qui propage une double affirmation, celle de l'unicité et de l'universalité des problèmes et des préoccupations des nations africaines et celle de la non-viabilité de chacune d'entre elles prise individuellement. »² En liant le panafricanisme à l'Afrique par le truchement de l'universel, cette affirmation permet de saisir le potentiel de la contribution africaine à un humanisme mondial et pluraliste, notamment si l'on a égard au fait que, sur le plan historique, l'humanisme européen fut bel et bien une philosophie paneuropéenne³.

A cet égard, le tournant géopolitique qui mené de l'OUA à l'UA a également été accompagné d'évolutions d'ordre intellectuel. En premier lieu, ce tournant a conduit à repenser le panafricanisme. Ce courant important de la pensée politique du 20^{ème} siècle a été un véritable liant des aspirations du continent et a, de ce fait, grandement contribué à la libération du continent en entretenant la flamme de la solidarité sans frontières entre des pays et des peuples marqués – mais pas diminués – par des décennies de colonisation voire des siècles de domination étrangère. Paradoxalement, la force de ce panafricanisme résidait dans l'absence d'Etats africains souverains. Avec les indépendances et la création de nouveaux Etats aux frontières bien délimitées, cette solidarité risquait d'être battue en brèche et sacrifiée sur l'autel des intérêts nationaux. Il fallait donc repenser le panafricanisme. Dans le sillage de l'établissement de l'UA, le panafricanisme va connaître un regain d'intérêt auprès des dirigeants et de certains intellectuels⁴. Ce mouvement culmine notamment avec l'organisation du Sommet de l'Union Africaine de 2013 sur le thème « Panafricanisme et renaissance africaine ». L'idée force est très nette : il s'agit d'impulser une nouvelle vague du panafricanisme portée par l'idée de renaissance africaine et condensée dans l'impératif de « renouer avec le récit africain ». Ainsi que le notait alors Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la CEA : « Cette nouvelle phase appelle une participation populaire et une mobilisation des peuples africains autour des objectifs de transformation structurelle et d'amélioration de la gouvernance. En effet, la renaissance de l'Afrique ne sera complète que lorsque la voix de l'Afrique sera entendue et prise en compte. La pertinence de l'idéal panafricaniste et l'attrait qu'il exerce sur les intellectuels en Afrique comme dans la diaspora, seront évalués par la capacité de réponse aux nouvelles exigences et aux nouvelles générations. La marque distinctive du panafricanisme est justement de continuer à représenter une source d'inspiration et de conviction pour les Africains de tous âges. »⁵.

1 Voir « Vers un nouvel humanisme : la perspective africaine ».

2 Ibid.

3 Voir par exemple *The Civilization of Europe in the Renaissance* de John Hale.

4 Il faut souligner que c'est dans ce cadre que la Commission de l'UA a voulu inscrire les deux Conférences des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora (CIAD) tenues en octobre 2004 à Dakar et juillet 2006 à Salvador de Bahia sous son égide.

5 Voir « De la naissance du panafricanisme à la renaissance africaine » (<http://www.uneca.org/fr/es-blog/de-la-naissance-du-panafricanisme-%C3%A0-une-renaissance-africaine>).

PARTIE 2

**Imaginer les futurs africains pour
renforcer la capacité d'action des
Africains**

Chapitre 1

Quels scénarios pour quels avenir ?

Un point de départ de toute réflexion prospective peut se ramener au mot de Braudel selon qui « on ne peut pas prédire l'avenir, mais on a l'obligation de le prévoir ». Une telle préparation demande de prendre en compte le caractère incertain de l'avenir et donc la pluralité des chemins par où il peut advenir. Pour répondre à cette exigence, la prospective propose notamment de recourir à la méthode des scénarios, qui « consiste à construire des représentations des futurs possibles, ainsi que les cheminements qui y conduisent »¹. A ce titre, de telles représentations ou images de l'avenir ou du devenir africain en général ne manquent pas tant il est vrai que les réflexions prospectives abondent au plan national mais aussi sous-régional et continental, comme on peut le voir dans le tableau ci-après, qui est loin d'être exhaustif.

Ces scénarios ont été produits ou commandités des structures gouvernementales, mais aussi intergouvernementales, des organismes publics mais aussi des organisations non-gouvernementales, voire des organisations du secteur privé.

Insistons à nouveau sur le fait que la réflexion prospective n'a jamais été aussi nécessaire qu'aujourd'hui car, ainsi que nous l'avons signalé, notre époque est celle de changements rapides qui accroissent l'incertitude dans tous les domaines de décision.

¹ Voir Godet et Durance, *La prospective stratégique pour les territoires et les entreprises*.

Titre	Source	Horizon temporel
Africa in 2020: Three Scenarios for the Future	The Brenthurst Foundation	2020
Beyond 2020: Crisis Drivers in West Africa's Future	Humanitarian Futures Programme (HFP), King's College London	2020
What are the implications of the global crisis and its aftermath for developing countries, 2010 - 2020?	International Policy Centre for Inclusive Growth	2020
Report on CCAFS Regional Scenarios Development for East Africa	Equipe de scenarios du Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS)	2020
AIDS in Africa: Three scenarios to 2025	UNAIDS	2025
Africa 2025 - What possible futures for Sub-Saharan Africa?	African Futures	2025
Africa in 2025	Institute for Security Studies	2025
Global scenarios to 2025: Alternative Worlds	African Development Bank	2025
African Voices - African Visions	The Nordic Africa Institute	2025
Africa toward 2030: Challenges for development policy	D.I.E. Germany	2030
Global Scenarios to 2030	National Intelligence Council	2030
Knowledge and Innovation in Africa – scenarios for the Future	Open A.I.R. Network	2030
What do we want? What might we become? Imagining the future of East Africa	Society for International développement	2040
Lions on the move: The progress and potential of African economies	McKinsey Global Institute	2040
African Futures 2050: The Next Forty Years	Institute for Security Studies and the Pardee Center for International Futures	2050
Development Challenges in Africa Towards 2050	JICA Research Institute	2050
Africa 2060: Good News from Africa	Boston University Frederick S. Pardee Center for the Study for the Longer-Range Future	2060

L'avertissement fondateur de la prospective formulé par Gaston Berger en 1959, a conservé toute son actualité : « L'attitude prospective ne nous tourne pas seulement vers l'avenir. Il faut ajouter qu'elle nous fait regarder au loin. À une époque où les causes engendrent leurs effets à une vitesse qui ne cesse de croître, il n'est plus possible de considérer simplement les résultats immédiats des actions en cours. Notre civilisation est comparable à une voiture qui roule de plus en plus vite sur une route inconnue lorsque la nuit est tombée. Il faut que ses phares portent de plus en plus loin si l'on



veut éviter la catastrophe. La prospective est ainsi essentiellement l'étude de l'avenir lointain. »¹.

Ce plaidoyer pour la prospective semble avoir trouvé un écho favorable en Afrique puisque, aujourd'hui, il n'est pratiquement pas de pays qui n'ait conduit une réflexion prospective. Si pendant longtemps ces études ont été le fait d'une expertise étrangère mais depuis les années 90, une expertise africaine non négligeable s'est constituée et a pu s'imposer au sein des universités et des instances gouvernementales ou au sein d'instituts de recherche indépendants.

Même si leurs cadres conceptuels et méthodologiques sont relativement différenciés, même si les objectifs stratégiques diffèrent d'un pays à l'autre du continent, et même si leurs résultats peuvent être hétérogènes, il se dégage de ces exercices de réflexion prospective un certain nombre de constantes, de tendances lourdes et de germes de changement qui, pris ensemble, font apparaître des grandes familles de scénarios assez contrastées. L'Institut des Futurs Africains, dans son ouvrage *Afrique 2025 : quels futurs possibles pour l'Afrique sub-saharienne* ² en a identifié quatre auxquels il a donné des noms imagés, tournant autour des lions, et qui ont été remaniés pour le présent travail.

« *Les lions pris au piège* ». Dans ce scénario, les pouvoirs politiques ne parviennent pas à créer un cadre favorable pour un développement durable et partagé. Ce scénario repose sur une hypothèse complémentaire selon laquelle les sociétés africaines se résignent à la stagnation de l'économie, acceptée comme une fatalité. Dans un tel scénario, l'économie, encore largement accaparée par un petit nombre, demeure peu productive et largement dépendante de l'exploitation du sol et du sous-sol. L'Afrique reste mal positionnée dans les chaînes de valeur de l'économie mondiale. Si le continent évite les catastrophes majeures que certains ont prédites, la pauvreté continue de sévir ; le fossé entre l'Afrique et le reste du monde s'élargit ; les tensions internes s'accroissent et les risques de crise se multiplient. Dans un tel scénario, le chômage des jeunes se maintient sous l'influence de plusieurs facteurs tels que le manque d'accès à une éducation de qualité et notamment à la formation technique et professionnelle, le manque d'adéquation entre les formations et l'emploi et le manque d'articulation entre un secteur formel aux emplois en fait rares et un secteur dit informel où se déroule une large part de la vie économique africaine. Dans un tel scénario, les Etats tendent à se replier sur eux-mêmes, délaissant le rêve d'intégration africaine et confiant, faute de mieux, la responsabilité de la paix et de la sécurité du continent à des puissances extérieures. Affaiblis, ils peinent à répondre aux besoins des sociétés qui, à défaut de se résigner, privilégient les systèmes d'échanges et de production informels et parallèles dans une véritable stratégie d'évitement de l'Etat et des structures formelles. Cet affaiblissement individuel et collectif des pays africains se traduit également dans les difficultés croissantes qu'ils rencontrent faces aux multiples crises environnementales dont la persistance et l'aggravation renforcent les tensions sociales et politiques, créant ainsi des rétroactions et des spirales dirimantes pour les populations, notamment parmi

1 Voir Gaston Berger et al., *De la prospective : textes fondamentaux de la prospective française* (1955-1966), Paris : L'Harmattan, 2007.

2 A. Sall, *Afrique 2025 : quels futurs possibles pour l'Afrique au sud du Sahara?*, Karthala, Paris/ Futurs africains, Abidjan, 2003.

les groupes vulnérables, tels que les femmes dont les droits et les capacités peinent à être pleinement reconnus.

« *Les lions faméliques* ». Dans le deuxième scénario, seule l'hypothèse complémentaire change : au lieu de se résigner à la stagnation de l'économie, les sociétés africaines se soulèvent, faisant sombrer nombre de pays dans la violence du fait, notamment, que les soupapes de sécurité traditionnelles ne fonctionnent plus. Dans ce scénario, les « friches étatiques » comme on peut appeler les espaces de non-droit dans lesquels les Etats n'ont plus de présence affirmée, se multiplient. L'éducation des jeunes générations se fait dans des conditions telles qu'elle ne prépare plus l'avenir, mais qu'elle le compromet plutôt par manque de qualité et de pertinence. Nombre de jeunes garçons enrôlés très tôt dans les bandes armées reçoivent de fait une contre-éducation qui rend bien difficile leur réinsertion ultérieure dans la société et accroît les conflits chroniques. Les Etats se montrent incapables de contenir les tensions sociales et politiques qui ne manquent pas de surgir en leur sein, avec, à terme, au sein et entre plusieurs d'entre eux, l'éruption chronique de conflits armés entravant toute perspective de paix et de sécurité durables. Le repli sur soi des sociétés prend alors des formes extrêmes de rejet des Etats et des institutions qui auraient pu se poser en alternatives ou en compléments, telles que les ONG et les agences de développement qui se voient peu à peu évincées du continent. Une ligne de partage s'établit entre les pays où les sociétés se montrent résilientes et innovantes et ceux où le chaos l'emporte. A terme, incapable de relever collectivement les défis de la solidarité et de la prospérité partagée, la situation environnementale du continent empire au point de rendre invivable des territoires entiers qui se vident de leurs populations et créent des millions de réfugiés dépossédés de leur foyer par les guerres, les catastrophes environnementales et les changements climatiques adverses.

« *Les lions sortent de leur tanière* ». Dans ce scénario, on peut imaginer que l'Afrique se développe en suivant plus ou moins le modèle de l'Asie, où l'Etat assume ses responsabilités en matière de pilotage stratégique et anticipatif de l'économie. Une telle évolution exige de réunir un certain nombre de conditions: des investissements importants dans le domaine de l'éducation, de la santé et des infrastructures; un changement culturel profond qui supposerait que les attitudes à l'égard du développement changent dans le sens d'une plus grande acceptation de l'entrepreneuriat comme choix individuel, d'une plus grande ouverture des opportunités économiques à l'ensemble des populations, ou encore d'une meilleure appréciation des réalités rurales où vit la majeure partie des populations du continent et où, par ailleurs, les femmes représentent la plus grande partie des travailleurs. Cette capacité stratégique n'est cependant le fait que de quelques uns, qui se développent en quelque sorte dans leur coin. Leur succès tient plus à leur place individuelle dans les échanges mondiaux qu'à leur inscription dans une économie régionale qui ne dépasse pas le stade embryonnaire car trop peu intégrée faute de volonté politique collective.

« *Les lions marquent leur territoire* ». Ce scénario d'une émergence durable est celui d'une synthèse réussie entre apprentissage des succès d'autres régions et l'appropriation des ressources du continent, qu'elles soient naturelles ou humaines. Au rebours d'une économie de la rente, le continent s'engage dans une voie où il fait fonds sur son capital naturel, humain et culturel. L'Afrique est intégrée et ressemble



finalement assez bien à ce qu’avaient rêvé les dirigeants du continent en adoptant l’Agenda 2063. Le savoir, la connaissance et l’excellence sont au cœur de stratégies nationales élaborées sur un mode coopératif notamment au niveau des institutions régionales et sous-régionales. Celles-ci deviennent de véritables leviers d’influence au niveau des pays, où elles parviennent à endiguer les crises politiques et susciter une démocratie en phase avec les réalités sociales africaines. Les institutions régionales et sous-régionales deviennent également des outils de puissance sur la scène mondiale où les pays africains parviennent à défendre avec succès des positions cohérentes et fortes face à leurs interlocuteurs des autres continents. Entre des industries qui s’inscrivent véritablement dans les chaînes de valeurs mondiales et une diversité culturelle africaine qui part à la conquête des réseaux pour diffuser de nouvelles modes artistiques, l’Afrique devient un modèle de renaissance pour le reste du monde. Dans ce scénario, l’économie tient une place de premier plan mais son importance doit plutôt se lire comme l’effet d’une prise de conscience africaine d’essence culturelle et sociale voire même spirituelle, où les stratégies locales, nationales et régionales reposent sur le postulat que le développement est le résultat de l’épanouissement des aspirations plutôt que l’inverse.

Construire des futurs possibles en 2 axes et 4 scénarios		
	Paix durable -	Paix durable +
Prosperité - partagée	« les lions faméliques »	« les lions pris au piège »
Prosperité + partagée	« les lions sortent de leur tanière »	« les lions marquent leur territoire »

Le futur possible qui semble avoir la faveur des Africains est un composite des scénarios 3 et 4. C’est le scénario de l’Union Africaine dont la vision rappelée en épigraphe de ce texte consiste à « *bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses propres citoyens et constituant une force dynamique sur la scène mondiale.* L’intégration régionale ferait en effet de l’Afrique un marché émergent compétitif. Dans un scénario optimal, l’émergence durable peut être au rendez-vous dans un délai qui n’est peut-être pas si lointain si les acteurs africains, notamment les décideurs politiques, s’engagent plus résolument sur cette voie de l’intégration régionale qui est un levier essentiel pour transformer les économies africaines et assurer leur meilleure insertion dans le marché mondial. Tout ne peut dépendre de l’intégration régionale, mais rien ne se fera sans elle.

La réflexion sur les scénarios précédents invite à noter, que, même s'il est dominé aujourd'hui par les économistes, le débat sur l'émergence intéresse l'UNESCO car on ne saurait espérer émerger en se concentrant uniquement sur des bases économiques. L'émergence résulte plutôt de l'interaction entre des facteurs où les variables économiques se combinent à d'autres qui sont plutôt politiques, sociales et culturelles. En effet, sans émancipation sociale et culturelle des populations, sans formation des cadres, des scientifiques, des ingénieurs, etc., il ne saurait y avoir de développement économique – il n'est pas de pays qui ait émergé sans qu'une proportion significative, au moins 80% de sa population, n'ait été scolarisée, selon l'étude *Africa 2025* de l'Institut des Futurs Africains¹. Il s'agit en somme de promouvoir une stratégie de la connaissance qui repose en premier lieu sur une éducation de qualité à tous les niveaux et notamment dans le supérieur et l'enseignement professionnel. Avec ses partenaires, l'UNESCO entend ainsi accompagner les Etats africains, l'Union Africaine et les communautés régionales dans la conceptualisation et la mise en œuvre des politiques et programmes favorisant l'émergence et l'intégration régionale qui semble devoir en être un élément important. Des programmes qui améliorent la formation des enseignants ou qui favorisent la gestion pacifique des ressources transfrontalières et qui promeuvent la coopération scientifique, culturelle et intellectuelle entre les Etats seront sous ce rapport des atouts indispensables de toutes politiques et stratégies de développement durable².

1 Voir www.foresightfordevelopment.org/sobipro/download-file/46-85/54.

2 La relation entre ressources naturelles et culture de la paix a fait l'objet d'une des tables rondes du Forum de Luanda tenu en 2013 sur le thème « Afrique : sources et ressources pour une culture de la paix » (voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002255/225572f.pdf#page=81>).



Chapitre 2

Les défis à relever

Les scénarios prospectifs abordés au chapitre précédent indiquent que pour se développer, l'Afrique ne saurait viser n'importe quel développement car, ainsi qu'on l'a signalé à propos de la « crise du sens » (voir la partie 1), la notion classique de développement a révélé ses limites et les sociétés en questionnement les fondements. Il est évident désormais que le modèle classique de développement peut générer de la croissance mais également des inégalités économiques, territoriales et sociales qui mettent à mal le tissu social et culturel des pays du continent. Quant à l'imbrication de ces diverses formes d'inégalités, on peut constater qu'elles sont souvent l'héritage de la période coloniale où l'objectif des puissances coloniales n'était pas de faire prospérer des populations indigènes mais de forcer les économies locales à se tourner vers des centres extérieurs dont ces économies étaient devenues la périphérie. La recherche d'alternatives à ce modèle s'en trouve justifiée car sans un partage équitable des fruits de la croissance, il ne saurait y avoir paix et de développement durables sur le continent. L'idée d'une recherche d'alternatives devrait donc porter sur des modèles qui soient générateurs de croissance sans être pour autant générateurs des inégalités et disparités actuelles que le modèle encore largement en vigueur peine à résorber. Il faut donc faire preuve d'inventivité, ce à quoi visait l'exercice de scénarios du chapitre précédent. L'enseignement à tirer de ces scénarios doit donc porter moins sur tel ou tel scénario que sur les perspectives et les contrastes qu'ils font ressortir pour inciter à « anticiper autrement l'avenir » et se donner des stratégies innovantes. Dans cette perspective, la suite des analyses porte sur différents domaines où l'Afrique doit relever un certain nombre de défis en vue de se donner les moyens de son ambition d'émergence.

Un bien commun : l'égalité des sexes et la promotion des femmes africaines

Les défis de l'égalité des genres constituent une question cruciale pour l'avenir de l'Afrique, où les femmes représentent la moitié de la population. Celles-ci demeurent pourtant insuffisamment reconnues dans leur droit à participer pleinement à la vie sociale, culturelle et politique de leur communauté. Elles sont bien souvent privées de leur capacité à acter le changement, à contribuer à la paix et au développement durables. On ne peut nier que des progrès ont été accomplis dans plusieurs domaines ; des femmes compétentes voient leur mérite récompensé par l'accession aux plus hautes fonctions, Ellen Johnson Sirleaf, élue Présidente de la Sierra Leone en 2005, ou encore Ameenah Gurib-Fakim, scientifique récipiendaire du prix L'Oréal-Unesco, élue à la présidence de Maurice en 2015. Les parcours individuels d'exception, qui doivent

être mieux connus¹, ne doivent néanmoins pas voiler que nombre de défis restent à relever, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la santé.

Si l'Afrique s'est résolument engagée à résorber les inégalités de genre face à l'éducation, des efforts restent donc à faire. Ainsi, bien que le taux d'achèvement du cycle de scolarité primaire pour les filles ait progressé de manière significative au regard des objectifs de l'Education Pour Tous, ce taux reste toujours, à 50%, inférieur à celui des garçons (63%). Le taux de scolarisation secondaire en Afrique sub-saharienne est de 24% pour les filles et de 33% pour les garçons². L'enseignement universitaire, encore trop peu développé en Afrique, est marqué par des asymétries hommes-femmes avec des taux bruts de scolarisation de 4,8 %, pour les femmes et de 7.3% pour les hommes³. Ces écarts tiennent à des facteurs tels que le statut social des femmes et les attentes qui en découlent en fonction des milieux⁴. Le manque d'infrastructures permettant une meilleure accessibilité des femmes peut également être mis en avant.

Les éléments précédents indiquent nettement que les efforts en direction de l'égalité des sexes ont largement trait à une dimension culturelle et appellent à des politiques éducatives fortes. On conçoit dès lors que l'accès équitable des filles à l'école n'est pas une question uniquement quantitative, mais une question qualitative également, et qui passe par la dissémination d'une véritable culture de l'égalité au niveau même des contenus et des méthodes d'enseignement. La promotion d'une culture de l'égalité des sexes passe donc par un suivi quantitatif et qualitatif des filles et des femmes aussi bien parmi les élèves que parmi les enseignants. Le recours à l'éducation formelle et non-formelle devra permettre de sensibiliser l'opinion à ce droit fondamental et universel que représente l'éducation.

1 L'UNESCO, qui a élevé l'égalité des sexes à hauteur de priorité globale de son action, a publié en 2015 un ouvrage consacré au rôle, trop négligé, des femmes dans l'Histoire de l'Afrique : Femmes africaines, panafricanisme et renaissance africaine. <unesdoc.unesco.org/images/0023/002352/235231f.pdf>

2 Voir le site <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>

3 Voir *Tendances dans l'enseignement supérieur: l'Afrique subsaharienne*, Institut des statistiques de l'UNESCO, 2010, p.3.

4 « L'inscription à l'école secondaire a des implications pour l'emploi futur et les opportunités économiques, ainsi que sur la santé. Les chiffres montrent que les filles rurales ont une probabilité moindre d'être inscrites à l'école secondaire que les garçons ruraux mais aussi que les filles urbaines. Selon le Graphique 5, 39 pour cent des filles rurales vont à l'école secondaire contre 45 pour cent des garçons ruraux, 59 pour cent des filles urbaines et 60 pour cent des garçons urbains. » Voir *Les femmes rurales et les objectifs du Millénaire pour le développement*, UN Women Watch, p.4 ; voir site <http://www.un.org/womenwatch/feature/ruralwomen/documents/Fr-Rural-Women-MDGs-web.pdf>.



L'égalité des genres, une priorité globale de l'UNESCO

Adopté en 2014, le Plan d'action de l'UNESCO pour la Priorité Égalité des genres 2014-2021 vient compléter sa Stratégie à moyen terme pour 2014-2021 et le Programme et budget pour 2014-2017. Ce plan d'action vise à ancrer dans les pratiques une culture de l'égalité des genres dans un horizon à moyen terme. Désignée comme l'une des deux priorités globales de l'Organisation depuis la période 2008-2013, l'égalité des genres a été reconduite en tant que priorité de la Stratégie à Moyen-Terme pour la période 2014-2021.

Ce plan d'action se fonde sur les principes inscrits à la Déclaration des droits de l'homme (1948) ainsi que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes pour la promotion de la femme et la réalisation de l'égalité entre les sexes (1979). Il épouse les objectifs fixés notamment par le programme d'action de Beijing adopté en 1995¹ le document final de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable tenue à Rio en 2012 intitulé « l'Avenir que nous voulons »².

Sur le terrain de l'économie et de l'emploi, la lutte contre la pauvreté ne pourra pas atteindre ses objectifs tant que perdureront les inégalités entre hommes et femmes. Celles-ci occupent encore trop souvent des emplois précaires et se voient parfois interdites à certaines positions professionnelles en dépit de leurs compétences¹. Très représentées dans le secteur de l'agriculture, bien des femmes africaines jouent un rôle clé dans l'économie sans pour autant être rémunérées de manière équitable. Dans certains cas, elles ne touchent pas directement de salaire et ne peuvent contribuer directement à la gestion des ressources familiales.

Les inégalités de genre sont également des inégalités devant la santé et l'accès aux soins. D'après ONU Femmes, on estime par exemple que, dans un pays comme le Libéria, près de 75% des victimes de l'épidémie d'Ebola qui a touché ce pays en 2014 sont des femmes². Un meilleur accès aux soins de santé primaire et à un bien meilleur système de santé et soins publics sont des points essentiels sur lesquels l'ensemble des sociétés doivent être alertées et mobilisées.

Quels que soient les domaines envisagés, les inégalités de genres ont des effets délétères sur l'ensemble des systèmes économiques et sociaux, dont les performances potentielles sont entravées et diminuées lorsque les femmes – et leurs talents – sont négligées. L'accès égal des femmes à l'éducation ou à la formation professionnelle, au crédit ou à la propriété de terres et à des services et des informations ciblés en matière de santé, sont des conditions essentielles du progrès de la société dans son ensemble, hommes et garçons compris. En tant que dimension fondamentale de l'inclusion,

1 « Près de deux tiers des femmes qui travaillent dans les pays en développement occupent des emplois précaires, en tant que travailleurs à leur compte ou comme travailleurs familiaux non rémunérés, ouvriers agricoles occasionnels ou saisonniers, employés d'usines ou d'ateliers en milieu urbain ou employés de maison. » Voir *Un travail encore inachevé – placer les femmes et les filles au cœur des enjeux de l'après-2015*, Réseau sur l'égalité homme-femme du CAD, OCDE, p.5.

2 Voir "Ebola outbreak takes its toll on women", ONU Femmes, 2014; voir le site <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2014/9/ebola-outbreak-takes-its-toll-on-women>.

l'égalité des sexes et la promotion des femmes sont donc un bien commun¹ au sens où elles sont l'affaire de tous : la puissance publique est certes interpellée, mais pas uniquement, car c'est l'ensemble des acteurs qui sont impliqués, qu'il s'agisse de la société civile ou du secteur privé, et ce au niveau le plus individuel.

Saisir la dynamique des populations, épouser le dynamisme des jeunes

Entre 1950 et 2015, la population de l'Afrique a, selon l'ONU², quasi quintuplé, passant de 180 million à près de 1 milliard d'individus, dont près de la moitié sont des femmes. Par ailleurs, on estime que cette population va doubler d'ici 2050 et passer le cap des 3 milliards en 2100. Cette croissance sans précédent a donné lieu à bien des analyses et l'on parle souvent, à tort ou à raison, d'explosion démographique. En élargissant le regard démographique au-delà des frontières géographiques du continent, on pourra également prendre en compte les près de 210 millions d'Afro-descendants qui composent les diasporas africaines, groupes de plus en plus visibles, donnant naissance à ce qui a été appelé l'ubiquité africaine³.

L'explosion démographique africaine ne constitue pourtant pas, à y regarder de plus près, une exception dans l'Histoire. L'Europe, les Amériques, l'Asie ont connu des phénomènes similaires dans les siècles antérieurs, entre le 19^e et le 20^e siècle. L'Afrique est en fait le dernier continent touché par l'explosion démographique. La population y a stagné pendant des siècles en raison d'une très forte mortalité ; elle a diminué dans certaines régions, au mieux elle n'a augmenté que très lentement jusque dans les années 1920. L'explosion démographique n'a vraiment commencé que vers le milieu du 20^e siècle. Le continent se trouve donc en décalage par rapport au reste du monde. Ce décalage a des conséquences importantes sur la place que l'Afrique peut occuper dans le monde. Vers 1600, l'Afrique représentait autour de 15% de l'humanité. En 1950, elle en abritait moins de 7% : son poids démographique avait diminué de plus de moitié en trois siècles et demi en raison de la traite négrière, de la colonisation, des ponctions humaines dues aux deux guerres mondiales, et des grandes épidémies qui décimaient sa population. En 2000, avec une population qui atteignait 800 millions d'hommes, soit un peu plus de 13% de l'espèce humaine, l'Afrique avait regagné une partie de la

1 L'idée de bien commun est employée ici au sens défini par l'UNESCO dans son ouvrage de prospective sur l'éducation, *Repenser l'éducation : vers un bien commun mondial?*, où elle est distinguée de celle de bien public, qui concerne d'abord les institutions publiques ou politiques, tant au niveau de la formulation des politiques que de leur mise en œuvre par des administrations ou sous leur supervision. Par bien commun, il est entendu que cette dimension publique est indispensable pour fixer par exemple un environnement législatif et juridique, mais que la mise en œuvre de l'idéal d'inclusion du genre incombe à tout un ensemble d'acteurs qui dépasse largement ceux de la sphère publique. Voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002326/232696f.pdf>.

2 Voir le rapport des Nations Unies *Situation de la population mondiale en 2014: Rapport Concis*.

3 L'estimation à 210 millions d'Afro-descendants s'appuie sur des données tirées en 2011 du CIA world fact book. Pour l'idée d'ubiquité africaine, qui concerne massivement les Amériques, un peu l'Europe (8 millions) et très peu l'Asie (327 000), voir Alioune Sall, « La Renaissance africaine : un défi à relever », dans Adame Ba Konare, (dir.), *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine*, Paris, Éditions La Découverte, 2008. Rappelons enfin que la diaspora a été reconnue en tant que 6^{ème} région de l'Union africaine.



place perdue et les prévisions des démographes sont qu'elle devrait être de nouveau équivalente à celle de la Chine vers 2025, ce qui était vraisemblablement le cas vers 1600¹.

Cette croissance accélérée a deux conséquences immédiates qui interpellent l'ensemble des gouvernements africains et des partenaires au développement :

1. une jeunesse de la population en contraste avec le vieillissement que l'on observe sur d'autres continents ;
2. des évolutions territoriales, notamment en lien avec l'urbanisation, qui pose le défi du vivre ensemble et de la gestion durable et pacifique des ressources naturelles et de l'environnement.

La jeunesse du continent africain s'exprime à travers sa pyramide des âges. Un cinquième de la population y a entre 15 et 25 ans. Le nombre d'Africains de moins de 14 ans a augmenté de 70 millions en 10 ans et la population africaine croît plus vite que celle de toutes les autres régions du monde.²

Sur le plan économique, on peut tout d'abord s'attacher au taux de dépendance des jeunes. Ce taux, qui porte sur le rapport entre actifs et inactifs dans une société donnée, a une incidence sur la capacité d'épargne des ménages et de l'Etat et il est plus élevé pour les jeunes en Afrique qu'ailleurs. Celle-ci est la région où le rapport entre personnes à charge et personnes actives est le plus élevé (il devient proche de 1 alors qu'il est descendu à 0,5 en Asie de l'Est)³. Outre ce taux, il faut avoir égard au chômage des jeunes. Le rapport 2013 *Perspectives économiques en Afrique*, établi par l'OCDE en collaboration avec la BAD, le PNUD et l'UNECA rappelait que le chômage des jeunes d'Afrique subsaharienne est au moins deux fois supérieur à celui des adultes, contre 30% en Afrique du Nord. Le chômage atteint des niveaux record sur le continent, particulièrement chez les jeunes. Il est par exemple de 17,8 % au Botswana⁴ ; en Afrique du Sud où le chômage touche 25% de la population, 65% des chômeurs sont des jeunes⁵. Même « dans les pays qui connaissent une croissance économique rapide comme le Ghana, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda, l'emploi dans le secteur formel n'est pas à la mesure de nouveaux arrivants sur le marché du travail. »⁶. Point préoccupant pour l'avenir du continent, les jeunes femmes sont les plus touchées, notamment du fait des discriminations à l'embauche. Ces entraves à

1 Voir notamment J-N. Biraben, « Essai sur l'évolution du nombre des Hommes », *Populations*, n°1, Paris, 1979. Cité dans *Afrique 2025: quels futurs possibles pour l'Afrique au sud du Sahara*, Paris, Karthala Editions, 2003, p. 37.

2 Rapport 2012 sur le progrès en Afrique de l'Africa Progress Panel (APP), qui est un groupe de dix personnalités éminentes issues des secteurs privé et public, mobilisés en faveur d'un développement équitable et durable pour l'Afrique et présidé par M. Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations Unies et prix Nobel de la paix. Voir <http://www.africanprogresspanel.org/publications/policy-papers/africa-progress-report-2012-2/> (p.32.).

3 Banque Mondiale, *L'Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le 21ème siècle : résumé analytique*, Washington DC, 2000, p.14.

4 *Botswana 2014, African Economic Outlook*, AfDB/OECD/UNDP, 2014, p.2.

5 *South Africa 2014, African Economic Outlook*, AfDB/OECD/UNDP, 2014, p.2.

6 Voir *African Progress Report 2012*.

l'épanouissement des capacités des jeunes contiennent les germes de crises multiples. Certains ont pu soutenir que le chômage des jeunes africains est une « bombe à retardement »¹. Il faut enfin souligner le nombre élevé de jeunes à éduquer, défi majeur pour un continent où, d'après les chiffres de l'UNESCO, 30% d'entre eux ne sont pas alphabétisés, et où seule la moitié des femmes sont alphabétisées, contre 68% des hommes². De ce tableau, il ressort que la vigueur et l'énergie des jeunes africains ne sont pas suffisamment mobilisées aujourd'hui et que tout doit être fait pour leur donner les moyens de se développer économiquement et personnellement et d'appréhender l'avenir sur le mode de l'initiative et de l'engagement.

En lien sans doute avec le sentiment d'abandon social qui peut résulter de leurs difficultés économiques, les jeunes semblent être, partout en Afrique, le fer de lance de la contestation des régimes politiques en place. Lorsqu'ils sont chroniques, le chômage et la pauvreté « nourrissent l'instabilité et créent des tensions » ainsi que l'a constaté le Secrétaire général de l'ONU³. De ce point de vue, les défis économiques ne doivent pas occulter l'ensemble des problèmes, qui ont une dimension également culturelle et sociale, au sens où les difficultés rencontrées par les jeunes peuvent être interprétées par eux-mêmes comme l'expression plus générale d'une défiance du monde des adultes à leur égard. Ces failles sociales et culturelles peuvent être exploitées par des groupes radicaux et extrémistes, qui peuvent en prendre prétexte pour recruter des jeunes perdus dans leurs rangs. On ne manquera pas de noter qu'en Somalie le groupe connu sous le nom de Shebab est constitué de jeunes de moins de trente ans, et que « Shebab » ne signifie rien d'autre en arabe que jeunesse.

L'UNESCO entend promouvoir un autre regard sur la jeunesse⁴. Un tel regard consiste à voir cette catégorie de la population africaine non pas comme une contrainte ou une variable d'ajustement, mais comme un atout et un acteur du continent au présent et au futur. Pour que l'Afrique conquière son futur dès le présent, il importe donc que la jeunesse soit mobilisée notamment à travers l'éducation et la formation et surtout la participation à la vie sociale et économique. Par-delà les débats techniques et sectoriels, c'est à un renouvellement du contrat social dans le sens d'un dialogue entre les générations qui doit être envisagé comme base sur laquelle penser le futur en commun pour ouvrir le champ des possibles au présent.

- 1 Propos tenu par Alexander Chikwanda, Ministre zambien des finances, cf Afrique Renouveau, <http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/mai-2013/jeunesse-africaine-bombe-%C3%A0-retardement-ou-opportunit%C3%A9-%C3%A0-saisir>.
- 2 Voir Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, UNESCO, site : <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/efareport/>.
- 3 Propos tenu par M. Ban Ki Moon, Secrétaire général de l'ONU, à la 18ème session de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine à Addis Abeba, en janvier 2012. La décision du Secrétaire général de l'ONU de nommer un représentant spécial pour la jeunesse répond à ce souci.
- 4 Sur ce point, l'UNESCO s'appuiera notamment sur la Stratégie opérationnelle pour la jeunesse qu'elle a adoptée, tout comme la Priorité Afrique, pour la période 2014-2021.



Renouveler l'action en vue de l'éducation pour tous

Le défi que constitue l'éducation pour le développement n'a jamais été aussi fort qu'en Afrique. Tout le monde convient en effet que, pour tirer parti des opportunités actuelles et à venir et de tout son potentiel, l'Afrique doit continuer d'investir dans l'éducation de sa population du primaire au secondaire mais également surtout dans supérieur et la formation professionnelle. Sur ce point, on peut se féliciter que l'ensemble des gouvernements africains reconnaissent la priorité que constitue l'éducation en droite ligne avec l'engagement pris en 2000 à Dakar de réaliser l'Education pour Tous (EPT) d'ici 2015 sous l'égide de l'UNESCO¹. On peut le mesurer à la part prise par l'éducation dans les budgets nationaux à hauteur de 20 à 40%. Les conséquences de cet effort on pu se faire sentir dans l'enseignement formel, les pays on accompli des progrès parfois considérables au niveau de l'enseignement primaire. Mais la plupart des pays sont encore loin de scolariser tous les enfants en âge de l'être et la parité entre les sexes n'a pas assez progressé. Entre succès et échecs, le bilan des efforts africains en matière d'éducation est donc contrasté, puisqu'aucun pays africain n'a encore atteint l'ensemble des objectifs de l'Education pour tous².

Les efforts des pays africains en matière d'éducation sont donc appelés à se poursuivre dans le cadre des ODD, qui reprennent et prolongent la logique des précédents agendas internationaux dans ce domaine. L'approche de l'UNESCO pour l'agenda du développement durable comprend 4 éléments essentiels :

1. La paix et le développement durable devraient être au centre des efforts afin de promouvoir le développement équitable et inclusif dans les années et les décennies à venir. L'éducation à la citoyenneté mondiale est d'ores et déjà incluse dans les curricula de plusieurs pays – mais nous avons besoin de réfléchir davantage à la façon de traduire ce vœu en un objectif mesurable.
2. Tout cadre de développement doit être universellement pertinent. Il doit mobiliser tous les pays, indépendamment de leur statut spécifique en matière de développement, autour d'un ensemble d'objectifs visant le développement durable et inclusif.
3. Nous devons renforcer les liens entre l'éducation et les autres secteurs de développement. Il s'agit d'une relation à double sens: L'Education facilite l'atteinte de tous les Objectifs du Millénaire pour le Développement mais est tributaire des progrès dans les autres domaines. Nous devons faire plus pour assurer que des mesures prises dans un domaine contribuent positivement aux autres secteurs de manière cohérente et efficiente.

1 Voir UNESCO, « L'éducation pour tous », web <http://www.unesco.org/new/fr/our-priorities/education-for-all/>.

2 Voir par exemple la note « Education for All 2000-2015: no countries in sub-Saharan Africa reached global education goals » disponible sur le site de l'UNESCO <http://en.unesco.org/gem-report/>

4. Nous devons définir pour le 21^{ème} siècle un cadre qui promeut le développement des systèmes d'apprentissage inclusifs tout au long de la vie.¹

La mise en œuvre de ce programme appelle à des réformes des systèmes éducatifs qui devraient notamment mieux prendre en compte le rôle des TIC dans l'éducation, la formation professionnelle et l'inclusion, celle des femmes, en premier lieu, mais également des populations marginalisées, qu'il s'agisse de minorités ethniques ou encore des personnes handicapées.

Pour des économies et des sociétés du savoir innovantes : le pari de la STI

L'émergence durable demande de se montrer innovant pour que les ressources naturelles et sans doute surtout humaines du continent génèrent de la valeur pour le continent plutôt que des acteurs externes et pour que la croissance du continent contribue à réduire significativement la pauvreté de masse² et à construire une prospérité partagée par l'ensemble des Africains. On insistera sur l'importance prise par les sciences, les technologies et l'innovation dans le développement économique et qui pointe vers la thématique plus large des sociétés du savoir.

Au cours des 15 dernières années, le continent africain a enregistré une croissance économique relativement élevée (5% par an en moyenne, certains pays réalisant même plus de 7%) dans un contexte mondial de crise et de stagnation de bien des économies avancées³. Cette croissance économique et le dynamisme des économies africaines ont conforté l'image positive dont le continent jouit depuis quelques années sur la scène mondiale. Cette progression que l'on note dans plus d'une quinzaine de pays est le résultat de politiques publiques favorisées par un environnement économique international favorable aux produits de base et aux minerais stratégiques⁴. Pourtant, la pauvreté croissante des populations les plus vulnérables, le nombre grandissant de populations réfugiées ou déplacées, et l'accès limité aux services sociaux de base pour un grand nombre d'Africains restent des défis permanents et l'Afrique continue de présenter le paradoxe d'une pauvreté massive dans un continent riche de ressources naturelles.

Ce qui demeure constant, en dépit de la croissance retrouvée dans certains pays, c'est la persistance d'économies rentières à faible rendement ou encore la dépendance, dans nombre de pays, d'un seul produit ou d'un nombre limité de produits, en particulier les

- 1 Voir « L'Éducation au-delà de 2015 », document préparé pour la 195^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO (<http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002292/229208f.pdf>).
- 2 Selon la Banque mondiale, 46,8 % de la population d'Afrique sub-saharienne (2011) vit avec moins de 1,25 dollars par jour, site <http://povertydata.worldbank.org/poverty/region/SSA>.
- 3 Voir « En dépit du ralentissement mondial et d'une pauvreté persistante, l'Afrique maintient sa forte croissance », Banque Mondiale, 2013, site <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2013/04/15/africa-continues-grow-strongly-despite-global-slowdown-although-significantly-less-poverty-remains-elusive>.
- 4 Voir tableau 3.1 : Le secteur manufacturier africain par secteur et classification technologique, 2000-2009, dans *Politique industrielle dynamique en Afrique*, UNECA, 2014, p.59.



ressources minières, pour alimenter les recettes d'exportation. La réalité est cependant relativement différente de ce qu'elle était il y a quelques années au sens où certains pays au moins font des efforts pour se libérer de « la malédiction des ressources ». De fait, aujourd'hui il ne manque pas d'analystes pour affirmer que « L'économie africaine ne se résume pas aux matières premières et aux secteurs pétrolier et gazier »¹. Mais, au même moment, nombreux sont ceux qui continuent de professer que « le moteur de l'économie africaine demeure la richesse de ses ressources naturelles quelque rapides que seraient les progrès de l'industrie » et qui considèrent que la théorie de « la malédiction des ressources » n'est pas une fatalité, en faisant valoir les exemples de la Norvège, de l'Australie ou de la Russie.

Un autre domaine où des progrès importants restent à accomplir est celui des échanges intra-africains, qui demeurent trop faibles en dépit de la volonté affichée de promouvoir l'intégration régionale des économies et des marchés. Cette faiblesse est le symptôme d'une intégration insuffisante des économies du continent où, par exemple, le bas niveau des recettes fiscales internes « oblige » les pays à pratiquer entre eux des tarifs douaniers relativement élevés. Le volume des échanges intra-régionaux est pourtant une donnée cruciale : si la globalisation correspond bien à une expansion accrue des échanges au niveau mondial, plus de la moitié du commerce mondial, de l'investissement et de la migration se déroulent en réalité à l'intérieur des régions et la plupart de ces mouvements entre pays voisins². Autrement dit, les pays ne pourront prendre véritablement pied sur la scène de la mondialisation que s'ils commencent par construire des économies intégrées sous-régionales et régionales.

Une autre faiblesse du continent tient au manque de relais pour l'innovation qui touche aussi bien les STI que la production intellectuelle et l'entrepreneuriat économique ou social. La carence de l'Afrique en capacités STI se traduit aussi bien dans le domaine de l'industrie, trop faible pour assurer au continent une génération de valeur ajoutée significative eu égard à ses ressources naturelles, que dans le domaine de l'agriculture où l'insuffisance de l'investissement induit une productivité très faible par rapport aux autres régions du monde. La promotion d'économies compétitives passera donc, en cette ère de globalisation tirée en grande partie par le développement scientifique et technologique, par la maîtrise de celles-ci et la mise en place de systèmes d'innovation performants. Une telle maîtrise des STI est capitale pour l'essor futur et durable des économies africaines et la construction de la prospérité.

La créativité des Africains n'est pas en cause ici, mais plutôt la disponibilité insuffisante d'environnements propices, qui relève largement de la responsabilité et du sens prospectif des décideurs. On doit certes citer des exemples d'initiatives ambitieuses, tel celui de

1 C'est le point de vue de Clifford Sachs, CEO de Renaissance Funds. Il soutient que, dans le cas du Nigéria par exemple, « le secteur non pétrolier a été le moteur le plus rapide de croissance économique de ce pays au cours des dernières années et le seul moteur de la croissance sur deux ans jusqu'au premier trimestre de 2009... Les données montrent les secteurs non-pétroliers les plus performants étaient l'agriculture, le commerce de gros et de détail et les télécoms... » Le FMI semble confirmer avec son rapport récent analysant le cas de six pays africains ayant connu une croissance continue sans être particulièrement dotés de ressources naturelles.

2 Voir les Perspectives économiques en Afrique 2014 *Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique* de l'OCDE.

l’Ethiopie, qui a inauguré en été 2015 un observatoire astronomique, première étape d’un programme spatial. L’Afrique du Sud a également produit des efforts importants pour la promotion des STI qu’on songe à l’International Center for Genetic Engineering and Biotechnology à l’Université du Cap¹ au Southern African Large Telescope² ou au projet de radiotélescope One Square Kilometre Array³. Mais ces initiatives restent rares et souvent isolées. La carence véritable semble tenir à la constitution et la diffusion d’une culture scientifique, condition essentielle pour promouvoir le développement. Nkrumah l’affirmait déjà avec force à la réunion constitutive de l’OUA en mai 1963, où il déclara « *qu’il est dans les possibilités de la science et de la technologie de faire reverdir le Sahara et d’en faire un terrain propice pour le développement agricole et industriel... [Parce que]...la science a transcendé les limites du monde matériel et la technologie a envahi les silences de la nature* ». De fait, l’exemple des pays qui sont entrés sur la voie de l’émergence indique très clairement combien comptent la connaissance scientifique et la maîtrise technologique. On peut le voir avec la République de Corée, dont le niveau de développement était peu avancé au sortir de la Guerre de Corée, et qui se range aujourd’hui parmi les pays industrialisés. On peut le voir également avec la Chine, dont la stratégie de développement lancée par Zhou Enlai en 1975, dite des « Quatre modernisations », reposait sur l’agriculture, l’industrie, la science et la technologie et la défense nationale. Il importe de noter que cette stratégie visant à assurer une indépendance de la Chine a passé par une attitude proactive à l’égard de la mondialisation, que la Chine a fini par transformer de l’intérieur en créant de nouveaux pôles de production industrielle, mais également et de plus en plus, d’innovation scientifique et culturelle. Les africains ont donc tout intérêt à se projeter dans un avenir inspiré de telles stratégies où la connaissance est un fer de lance pour prendre position dans les chaînes de valeurs de l’économie mondiale.

Un message clé ressort des analyses précédentes, à savoir que le continent africain doit ambitionner de tirer parti de la globalisation où l’avantage va aux économies et aux sociétés où la connaissance joue un rôle de premier plan, de l’éducation à l’investissement dans la STI. Sans pari sur la connaissance et sur la STI en particulier, la globalisation ne peut qu’accroître les disparités entre l’Afrique et les autres régions, qu’il s’agisse des régions industrialisées ou des régions où émergent de plus en plus d’économies à revenu intermédiaire ou élevé.

S’il faut parler de pari à propos d’une telle ambition, c’est que la part de l’Afrique dans la production scientifique mondiale demeure trop faible. Qu’il s’agisse de la performance des systèmes d’innovation, quand ils existent, qu’il s’agisse de la production de brevets, le poids de l’Afrique est sans rapport avec son poids démographique: d’après la Banque Mondiale, « la part de l’Afrique dans la production mondiale de recherche est inférieure à 1 % — un faible pourcentage sachant que le poids démographique

1 Voir <http://www.icgeb.org/home-ct.html>

2 Voir <http://www.salt.ac.za/>

3 Voir <https://www.skatelescope.org/>



mondial du continent est de 12 % »¹. Le NEPAD dans son rapport *Perspectives de l'innovation africaines* (2014) déclare que : « Entre 2005 et 2010, la production de l'UA en matière de recherche a représenté 1.8% de la production mondiale totale, et donc un taux nettement inférieur à la production des économies larges comme les Etats Unies et la Chine, qui ont produit 27.2% (2 737 080 unités) et 16.7% (1675 101 unités) respectivement. Néanmoins, le taux de croissance de l'UA durant cette période était de 43.8%, et donc sensiblement plus élevé à celui du cours mondiale qui était de 18%. En se basant sur ce taux de croissance, l'UA aurait pu se classer en quatrième position en 2010 »².

La production en la matière est, pour l'essentiel, le fait de trois pays : Afrique du Sud, Egypte et Nigéria dont les capacités restent limitées dans plusieurs domaines. Une étude de l'ONUDI (voir ci-dessous) a récemment montré que l'Afrique accuse des retards critiques quelques soient les critères retenus (index du PNUD, de la CNUCED, de la Banque mondiale ou de la Rand corporation), c'est qu'en matière de STI l'Afrique demeure largement devancée par les autres continents. Accroître la part de l'Afrique dans la production scientifique mondiale est donc un défi de taille et de premier plan si le continent veut devenir un participant actif au marché mondial. L'Union africaine a consacré au sujet nombre de travaux et réflexions, et même un sommet³. Car c'est bien au niveau de l'Union africaine et des sous-régions que devra également se faire l'impulsion. Dans le domaine des biotechnologies, Calestous Juma⁴ suggère ainsi plusieurs voies et moyens par lesquels les pays africains peuvent travailler ensemble au niveau régional pour développer des ressources et connaissances locales, accroître l'innovation technologique, encourager l'entrepreneuriat, accroître le rendement agricole, créer des marchés et améliorer l'infrastructure dans ce domaine. On ne saurait y être indifférent dans un contexte où il importe de combiner ouverture aux marchés mondiaux et souveraineté alimentaire.

1 Voir le rapport « Une décennie de développement de la recherche en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques en Afrique subsaharienne » (2014), cité dans « Renforcer la recherche en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques : un impératif pour l'Afrique », Banque Mondiale, site <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2014/09/30/africa-more-research-in-science-technology-engineering-and-math-needed-to-meet-regions-promising-economic-potential>.

2 *Perspectives de L'innovation africaine II*, NEPAD, 2014, p.161.

3 14^e sommet de l'Union africaine (Addis Abeba, Ethiopie, 2010), « Technologies de l'information et de la communication : défis et perspectives pour le développement de l'Afrique ».

4 Calestous Juma, *The New Harvest: Agricultural Innovation in Africa*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

La STI et les PMA

Il n'existe actuellement au niveau mondial aucune série d'indicateurs de référence pour saisir l'état des systèmes d'innovation au niveau international. Plusieurs organismes multilatéraux ont proposé différents moyens pour évaluer les capacités technologiques des pays en développement. L'indice des réalisations technologiques du PNUD range les pays en leaders, leaders potentiels, suiveurs dynamiques et marginalisés, catégorie qui recouvre tous les PMA pour lesquels on dispose de données. Selon son indice de performance industrielle, l'ONUDI range les PMA dans la catégorie « faible », Bangladesh et Népal exceptés. L'indice de capacité d'innovation de la CNUCED classe également les PMA au rang de faible. En outre, la « capacité d'innovation » de la moitié des PMA était, par rapport au reste du monde, moins bonne en 2001 qu'en 1995. La méthode d'évaluation des connaissances de la Banque mondiale souligne également la faible performance des PMA en termes de capacités technologiques. Une entreprise de recherche privée, la Rand Corporation publie également un indice de capacité scientifique qui classe les pays entre scientifiquement avancés, scientifiquement compétents, en développement scientifique et scientifiquement en retard. Sur les 33 PMA de l'échantillon,

tous sauf le Bénin sont « scientifiquement en retard ».

Il est aisé de constater que tous ces indices pointent, toutes choses égales par ailleurs, la faible position des PMA en matière d'innovation et de capacités technologiques. Il est incontestable que les PMA sont derrière les pays développés et d'autres pays en développement, en ce qui concerne plusieurs indicateurs portant sur la performance de leur système d'innovation. L'écart le plus important concerne le nombre de chercheurs par million d'habitants (94,3 dans les PMA, 330 dans les autres pays en développement, 4 000 pour les pays de l'OCDE, et les demandes de brevet délivrées par l'office américain des brevets par million d'habitants, qui souligne l'absence de la plupart des PMA du marché mondial de la connaissance. Les indices indiquent également que les PMA n'ont pas seulement un accès insuffisant à l'information et aux technologies de communication (TIC) comme les ordinateurs et Internet, mais aussi à des formes plus simples de communication tels que les radios, les télévisions, les journaux et les téléphones.

Source: rapport établi pour l'ONUDI par A. Sall et R. Maharaj, 2011

Pour devenir un véritable centre de production scientifique, l'Afrique devra réaliser des investissements plus importants dans le développement de son capital humain et le renforcement de ses institutions et équipements scientifiques. Il s'agit d'un enjeu de taille dans les « sociétés du savoir » où le développement des capacités scientifiques et techniques est au centre des mécanismes de croissance économique et de compétitivité internationale. Sans ces capacités, l'Afrique sera condamnée à stagner et sera incapable de remporter les succès socio-économiques et politiques qu'elle escompte. L'aspiration ou l'ambition que nourrissent aujourd'hui nombre de pays africains à passer du statut d'économies rentières, dépendant quasi-exclusivement de l'exportation de matières premières, à des économies basées sur la connaissance restera un vœu pieux aussi longtemps que la majorité de la population restera insuffisamment éduquée et formée,



et, également, familiarisée avec une authentique culture scientifique. Ceci a été affirmé à l'envi dans un grand nombre de déclarations de décisions d'organisations africaines¹.

Trois problèmes majeurs doivent être résolus en amont en matière de promotion et de développement de capacités scientifiques et techniques et de mise sur pied de systèmes d'innovation.

Premièrement, le développement de *l'enseignement supérieur* est une dimension fondamentale de toute stratégie d'émergence. Partout dans le monde les universités, les institutons de recherche, les centres d'enseignement professionnel, les entreprises privées jouent aujourd'hui un rôle essentiel pour adapter le capital humain aux exigences d'une économie mondialisée. Le primat longtemps accordé à l'éducation de base par nombre d'institutions internationales ne peut suffire à assurer par exemple des capacités industrielles suffisantes pour cette économie. De plus en plus nombreux sont ceux qui pensent que l'Afrique doit se montrer plus ambitieuse en matière de formation et aller plus loin que les objectifs fixés centrés sur l'enseignement primaire et soutenir plus avant la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, dont la situation est jugée critique dans de nombreux pays africains. Quelques soient les directions à emprunter, la réflexion devra se poursuivre en vue d'améliorer la formation d'experts, de scientifiques, d'ingénieurs et de cadres, mais également la qualité de l'enseignement dans tous les autres niveaux éducatifs.

Deuxièmement, les enjeux de STI ressortissent à des décisions d'ordre politique et qui touchent à la mise en place, au maintien et au renouvellement d'un environnement où s'équilibrent les rapports entre l'Etat, les centres de recherches et les entreprises privées. Condition essentielle du succès, le pilotage d'un tel système d'innovation exige que les décideurs disposent de données et d'indicateurs à jour sur des domaines tels que les ressources humaines en science et technologie dans les secteurs du public et du privé, les publications, les dépenses en STI par domaine et par secteur, la propriété intellectuelle, les institutions et les infrastructures, les tendances et défis émergents, les besoins et attentes de la recherche publique comme privée, etc. Cette prise de connaissance sur un système d'innovation demeure souvent insuffisante en Afrique et doit faire l'objet d'efforts importants. Comme y insiste l'UNESCO dans ses activités sur les politiques scientifiques², ces données sont également indispensables pour renforcer la coopération scientifique et permettre des comparaisons et des échanges de bonnes pratiques entre pays d'une région ou entre régions.

Troisièmement, l'environnement STI d'un pays ou d'une région n'est jamais séparé d'un environnement sociétal. Dès lors, outre le pilotage de l'innovation, les décideurs doivent avoir égard aux défis qui surgissent à l'interface de la science et de la société. Dans un monde de plus en plus marqué par des problématiques d'ordre environnemental, tel le changement climatique ou les pollutions, la réflexion sur les sciences et technologies soulève des interrogations qui ne sont pas strictement techniques car elles engagent

1 Rien qu'entre 2003 et 2007, il y en a eu cinq adoptées au plus haut niveau des instances de l'UA et du NEPAD. Voir C. Juma, I. Serageldin, eds., *Freedom to Innovate: Biotechnology in Africa's Development*, African Union, Addis Ababa, Ethiopia, 2007.

2 <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/science-technology/sti-policy/>.

des décisions politiques et éthiques qui doivent impliquer la société. On comprend dès lors que la STI appelle à la prospective à plusieurs niveaux, tant à celui du système d'innovation, où elle intéresse surtout les techniciens et les décideurs, qu'à celui de l'interface science-société où elle doit prendre la forme de débats ouverts et inclusifs. Qu'il s'agisse de gérer les systèmes d'innovation, et donc d'en former les acteurs, à commencer par les chercheurs, ou de soutenir le débat démocratique sur les enjeux éthiques, la promotion d'une culture scientifique devra également être au cœur des réflexions sur la promotion de la STI.

Transformations sociales et culturelles, modernisation et urbanisation : les défis de l'inclusion, du dialogue et de la culture de la paix

L'Afrique est un continent en mouvement, en transformation rapide. L'urbanisation accélérée, et les migrations interafricaines aussi bien qu'internationales se traduisent par une complexification du paysage social¹. De nouveaux groupes sociaux – comme les salariés des grandes entreprises, les commerçants – ont vu le jour ou se sont développés au cours du dernier siècle et ont établi ou établissent avec les groupes plus anciens des rapports complexes allant de la coopération aux conflits ouverts en passant par la simple coexistence pacifique. Les relations entre les divers groupes sociaux ou ethniques qui composent un pays peuvent devenir difficiles dès lors qu'aucun contrat social ne permet un accès inclusif à des biens sociaux tels que l'emploi, le pouvoir, le logement, etc. Que faire, par exemple, lorsque les ressources naturelles jadis abondantes en viennent à se raréfier par suite de la croissance démographique, de la monétarisation des économies ou des dégradations environnementales ? Une telle question est d'une brûlante actualité dans nombre de pays et le sera de plus en plus si les modes de production et de consommation ne se modifient pas. En effet la poursuite de la modernisation ne peut manquer d'être une source d'accroissement des tensions entre les gagnants et les perdants de la croissance ou de la mondialisation. Les conflits de plus en plus nombreux en milieu rural sur les questions foncières, les conflits entre allochtones et autochtones, entre cadets et aînés sociaux, qui ont joué un certain rôle dans les guerres civiles en Sierra Leone ou en Côte d'Ivoire, mettent au premier plan l'urgence de promouvoir une gestion inclusive et démocratique des fruits de la croissance, des ressources naturelles ou des territoires, lesquels soulèvent la question centrale des établissements humains.

La dynamique des établissements humains est marquée, en Afrique, par l'urbanisation du continent, qui est avec l'explosion démographique abordée plus haut, un phénomène central sur le continent. En un demi-siècle (1950-2000), alors que la population urbaine de l'Afrique décuplait², la part de la population urbaine du continent est passée de 33 millions d'individus en 1950 à 414 millions en 2011 pour atteindre 471 millions en

1 Le nombre d'Africains résidant hors de leur pays et qui ne sont pas des réfugiés s'élève à près de 29 millions dont 17 tiendraient à l'immigration intra-africaine (Voir Abebe Shimeles, « Migration Patterns, Trends and Policy Issues in Africa », AfDB Working Paper n°119, Décembre 2010).

2 ONU Habitat, *L'Etat des villes africaines, Réinventer la transition urbaine*, p.25.



2015¹. La population urbaine est ainsi passée de 14,4 % de la population total en 1950 à 39,6 % en 2011 et devrait atteindre 47,7 % en 2030. Certes, le décalage par rapport à l'Europe et aux Amériques reste important mais on peut constater que la part de la population africaine vivant dans les villes est désormais à peu près équivalente à celle constatée en Asie. A la différence cependant de ce qui s'est passé sur ces trois continents, l'urbanisation africaine ne s'est pas accompagnée d'une industrialisation de l'économie. Cette dernière a été stagnante et a connu un coup d'arrêt dans les années 1980. L'échec des stratégies d'imports de substitution, accompagnés des mesures d'ouverture à la concurrence globale, s'est traduit, dans beaucoup de pays, par une destruction du tissu industriel, une véritable désindustrialisation. Pourtant l'urbanisation ne s'est pas arrêtée, elle a même globalement accéléré. Cette urbanisation sans industrialisation a facilité le développement de bidonvilles et d'un secteur informel devenu peu ou prou un acteur important de l'évolution du continent.

L'urbanisation a donc pu être le véhicule d'un approfondissement du dualisme économique, c'est-à-dire un manque d'articulation entre un secteur moderne, qui offre des salaires relativement élevés mais ne crée pas suffisamment d'emplois eu égard à la grande masse de la population active, et un secteur informel qui crée des emplois mais pas assez productifs pour permettre de planifier, d'épargner ou de s'assurer, des emplois qui, en bref, ne permettent pas de sortir d'un horizon de survie au présent. Les disparités qu'on trouve entre riches et pauvres, intégrés et marginalisés sont, parmi tant d'autres, des facteurs d'instabilité car la ville devient un terrain privilégié d'affrontement de logiques sociales, économiques et politiques très différentes.

A certains égards, le sens des valeurs africaines de solidarité et de partage devra être réinterprété à l'aune des processus de modernisation pour permettre une inclusion sociale qui dépasse les clivages hérités de la tradition et ceux créés par le développement économique. L'individualisme qu'on assimile souvent à la modernité ne va pas sans engendrer de vives tensions et des problèmes sociaux tels que la multiplication des attaques sur les personnes et les biens, la délinquance juvénile, le phénomène des enfants de rue, la prolifération de bidonvilles qui sont souvent des zones de précarité mais également des zones de non-droit et de comportements asociaux. Mais, sur un plan plus positif, cette urbanisation a aussi fait le lit d'une nouvelle identité, une « afropolitanité »² qui ne sera pas sans incidence sur le devenir du continent. Un brassage plus fort que jamais, une certaine détribalisation, de nouvelles formes d'association ont donné naissance à un individu africain amené à penser sur fond d'une socialité à niveaux multiples, entre le local, le régional et le mondial.

Parallèlement aux progrès de l'urbanisation il convient de noter immédiatement que la population rurale africaine a, elle aussi, continué de croître sur le plan numérique, par accroissement démographique mécanique. Le phénomène de dépeuplement des campagnes que les pays industrialisés connaissent depuis longtemps, et qui a atteint

1 Voir la « Note d'orientation n°3 : Agenda 2063, un cadre stratégique partagé pour une croissance inclusive et le développement durable » publiée par l'UNECA en 2013.

2 Ce concept est tiré notamment de la réflexion de l'historien Jean Achille Mbembé, *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée* (Paris, La Découverte, 2010). Il désigne l'idée d'une recomposition moderne de la relation de l'homme africain à ses concitoyens et au reste de l'humanité.

récemment les pays du Sud (l'Amérique latine dans les années 1980, la Chine dans les années 1990) est encore loin d'avoir touché l'Afrique. Les données de la Banque mondiale pour la période 2006-2014 le font bien apparaître : tandis que la population rurale d'Afrique sub-saharienne passait de 66,7 % à 62,8 % de la population totale, elle a crû de près de 60 millions d'individus¹. Il faut cependant immédiatement souligner que ces populations rurales sont encore largement laissées pour compte. Ainsi que le souligne la dernière publication en date sur le sujet par le Fonds international des Nations Unies pour le développement agricole (FIDA), Rapport sur la pauvreté rurale 2011, la plus grande part des pauvres dans le monde vivent à la campagne et l'Afrique est le continent qui en concentre la plus grande proportion². Ce défi de la pauvreté rurale est encore plus complexe dans les cas où il est redoublé par des problématiques environnementales, qu'il s'agisse en particulier de désertification ou même de la déforestation provoquée par le besoin d'accroître les surfaces agricoles.

Face aux défis que rencontre le monde agricole, force est de constater que sa modernisation n'a pas fait l'objet d'efforts soutenus en Afrique alors même que le lien de l'agriculture au développement est central, tant pour le développement économique que pour le développement humain. Militant en ce sens, l'Africa Progress Panel, institution présidée par l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, appelle à l'instauration d'une véritable révolution verte dans Rapport sur les Progrès en Afrique 2014³. Les auteurs du rapport rappellent que les richesses du continent vont au-delà du pétrole, du gaz et des minerais et soulignent qu'une croissance durable qui améliore la vie des habitants, requiert une « transformation économique qui se base sur ses autres richesses : ses terres fertiles, ses pêches abondantes et ses forêts ; et aussi l'énergie et la créativité de son peuple. [...] Pour parvenir à une telle transformation, l'Afrique devra surmonter trois obstacles importants : le manque d'accès aux services financiers formels, la faiblesse des infrastructures du continent et le manque de fonds pour l'investissement public. ». La notion d'une révolution verte doit cependant immédiatement appeler une remarque de taille. On sait en effet que la révolution verte a caractérisé en Asie, notamment en Inde, un mouvement consistant à investir massivement sur la recherche et la dissémination de quelques variétés d'intrants sélectionnés pour leur productivités sans pour autant que le coût environnemental et humain d'une telle politique ait été pleinement mesuré à l'amont. C'est pourquoi certains acteurs⁴ appellent à une révolution verte où la durabilité notamment environnementale et sociale soit véritablement intégrée. Sur ce dernier plan, social, on doit donc prendre très au sérieux le principe, évoqué plus haut, de mobiliser la créativité des peuples, qui n'est qu'un autre nom de l'inclusion.

1 Voir <http://donnees.banquemondiale.org/?display=graph>.

2 Voir FIDA, Rapport sur la pauvreté rurale 2011. <http://www.ifad.org/RPR2011/f/index.htm>

3 Voir <http://www.africaprogresspanel.org/publications/policy-papers/rapport-2014-sur-les-progres-en-afrique-2/>.

4 On peut sur cette question mentionner le CGIAR (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, originellement fondé par la Banque mondiale, la FAO, le FIDA et le PNUD), l'UINC (Union internationale pour la conservation de la nature) ou encore le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement).



Ces aspects de l'inclusion fondamentaux pour les villes comme pour les campagnes, sont directement exprimés dans l'Agenda 2030 dont l'Objectif 11 appelle à « rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables ». Avec l'enjeu de la territorialité, on est au cœur du développement durable, qui commande de penser global – pour appréhender les problématiques écologiques transfrontières ou celles, planétaires, du climat – et d'agir local – en ayant égard aux problèmes concrets liés aux transports, aux bâtiments, à la consommation d'énergie ou d'eau ou aux migrations environnementales¹. A la ville comme à la campagne, donc, l'articulation des problématiques mondiales ne pourra se faire que dans les contextes locaux et nationaux et surtout, en intégrant des approches prospectives à toutes étapes de l'action et de la réflexion sur les territoires et les établissements humains. Comme souligné par M. Godet et P. Durance, « Sous le double effet d'une concurrence accrue entre territoires et d'une montée en puissance de la société civile et de ses exigences, les représentants des territoires ont besoin d'anticiper *autrement* l'avenir pour prendre des décisions les plus pertinentes possibles au plan économique, le plus socialement acceptables et les plus respectueuses de l'environnement. »²

Les transformations sociales de l'Afrique doivent ainsi être pensées de manière prospective et ouverte à la complexité car le tissu socio-culturel africain connaît lui aussi une évolution rapide et parfois disruptive. L'Afrique est aujourd'hui un continent où les rapports sociaux ancestraux fondés sur les valeurs traditionnelles de solidarité familiale, l'unité clanique et la cohésion sociale, sont remis en cause par les logiques inédites induites par l'insertion chaque jour accrue du continent dans une économie mondiale, où le commerce, les médias et les migrations transforment les sociétés de l'intérieur et de l'extérieur en les exposant à la diversité des cultures et des modes de vie. L'un des défis importants des pays du continent tiendra donc sans doute à une capacité de modernisation entendue en un sens holistique où il s'agit moins de choisir entre pratiques traditionnelles et pratiques nouvelles que de réinterpréter le passé comme une ressource pour s'adapter à des situations nouvelles et inédites. Pour être englobant, ce dialogue entre passé, présent et avenir doit se faire notamment selon les deux grands axes dans lesquels on pense généralement la culture, artistique ou créative, d'une part et ethnologique ou ethnologique, de l'autre³.

Du point de vue de la culture comme créativité, les acteurs publics et privés ainsi que la société civile d'Afrique doivent poursuivre et accentuer les efforts de valorisation de leur patrimoine matériel et immatériel. Les industries culturelles contribuent de plus en plus significativement au développement des économies africaines. Elles doivent donc être davantage valorisées et placées au rang des secteurs économiques les plus dynamiques. L'Afrique se doit ainsi de capitaliser la tendance globale des industries culturelles du Sud à émerger sur la scène mondiale. On peut, à cet égard, pointer la place

1 Voir par exemple : *Impact des changements environnementaux sur les migrations humaines* de Marema Touré Thiam et John Crowley, publié par l'UNESCO.

2 Voir *La prospective stratégique pour les territoires et les entreprises*, p. 90, « autrement » est souligné par nous.

3 Cette intégration des deux approches du concept de culture est au fondement de l'approche prônée par l'UNESCO depuis le rapport fondateur de la Commission mondiale de la culture et du développement, présidée par Javier Pérez de Cuéllar, *Notre diversité créatrice*, publié en 1997.

de plus en plus importante que les industries cinématographiques d'Inde ou du Nigeria occupent du point de vue de l'ampleur de leurs publics – ampleur démographique qui ne se recoupe cependant pas avec l'ampleur économique qu'on peut constater en Amérique du Nord¹. Néanmoins, si cette émergence d'industries culturelles du Sud a une valeur en soi, elle peut présenter des risques pour la diversité culturelle. En effet, les industries du Sud qui émergent sur la scène mondiale tendent à adopter les principes industriels du *mainstream*² qui font que, même si la production en question est ancrée en Asie ou en Afrique, les méthodes de travail et les approches économiques tendent à reproduire un modèle hollywoodien. Le risque d'uniformisation ne tient donc pas à ce qu'on aurait, par exemple, une seule source de production cinématographique, mais ce que les méthodes et les modèles d'affaire tendent à converger et risquent d'endiguer l'expression de la diversité culturelle de manière plus insidieuse et moins visible.

La diversité culturelle telle que l'UNESCO la comprise en adoptant en 2005 la *Convention sur la diversité des expressions culturelles* ne signifie pas qu'il faudrait se contenter d'avoir un ou deux champions par régions, mais, au contraire, que la culture vit et fleurit quand elle correspond à des pratiques qui innervent la société dans son ensemble et à tous les niveaux, en particulier si on a égard au fait que les industries culturelles correspondent en fait souvent à des petites et moyennes entreprises. En matière de culture, le succès économique ne peut survenir que sur fonds de vitalité sociale. De ce point de vue, on peut espérer que l'inscription de la culture dans l'Agenda 2030 créera à terme un point d'entrée pour une meilleure appréciation du rôle de la culture dans le développement économique et social d'un pays ou même d'une région. Il est indéniable, en effet, que, tant pour la valorisation du patrimoine que pour la promotion de la créativité, la culture est un moteur économique autant qu'un facteur de cohésion sociale.

Cet enjeu de cohésion sociale se relie à l'autre dimension de la culture comme rapport au monde et aux autres, et qui appelle à approfondir l'alignement des politiques et des pratiques sur les principes de liberté, d'égalité, de dignité humaine et de respect de la diversité culturelle. Sur ce plan le défi est de renouveler les manières d'assurer l'inclusion sociale au sein de populations de plus en plus confrontées à la diversité sous toutes ses formes, notamment du fait des migrations qui, même quand elles ne portent pas sur des populations immenses n'en induisent pas des transformations quant à l'image qu'une société peut se faire d'elle-même et de son identité. Si les migrations ont toujours été une réalité du continent, on constate ainsi, à travers la crise traversée par la Côte d'Ivoire dans les années 2000 ou les émeutes qui ont secoué l'Afrique du Sud en 2015, que l'intolérance, les discriminations, le racisme et autres formes d'atteintes aux droits humains, peuvent devenir des réalités explosives et remettre en cause, sur le plan des pratiques sociales et politiques, les promesses de l'Afropolitanité voire, dans une perspective plus sombre encore, le rêve panafricain d'intégration holistique du continent.

1 Selon les chiffres de l'Institut de statistiques de l'UNESCO pour 2013, l'Inde est le premier producteur mondial en nombre de films, suivi du Nigeria et des Etats-Unis. Mais il faut noter qu'au Nigeria, la production est surtout destinée à la vidéo et ne s'exporte pas autant que celle de l'Inde ou des Etats-Unis.

2 Voir l'ouvrage de Frédéric Martel, *Mainstream* (2011).



A ces défis liés aux discriminations sociales ou ethniques, il faut ajouter ceux qui accompagnent l'évolution des pratiques spirituelles et religieuses sur un continent où les cultes hérités de la tradition africaine ont reculé notamment sous la pression des monothéismes chrétien et musulman. Car, pour être implantés depuis longtemps sur le continent, ces derniers n'en continuent pas moins de progresser. D'après le Pew Research Center, la population musulmane en Afrique sub-saharienne devrait augmenter dans les décennies à venir, de près de 60%, passant de 242,5 millions en 2010 à 385,9 millions en 2030. Cependant, parce que la population non-musulmane de la région se développe également à un rythme rapide, la proportion des musulmans dans la population ne devrait pas sensiblement augmenter entre 2010 (29,6%) et 2030 (31,0%). Toujours selon cet institut, l'Afrique est le continent où le christianisme, toutes obédiences confondues, progresse le plus (il dépassait les 500 millions de fidèles en 2010). Enfin, les religions traditionnelles ou animistes pratiquées par 76% des africains au début du 20^e siècle ne sont plus professées que par près de 13% de la population¹. Les rapports entre ces traditions spirituelles et religieuses sont tout aussi différenciés, complexes et contextuels que le sont les rapports politiques entre les groupes sociaux. Ils prennent, selon les terrains et les époques, des formes qui vont de la coopération ouverte ou du dialogue tolérant voire à la compétition âpre mais pacifique, au conflit ouvert et armé dans d'autres. La religion n'est jamais un facteur isolé et elle prend sens, comme les autres pratiques sociales, dans des configurations précises². Dès lors, elle peut être mobilisée pour assurer la cohésion et l'inclusion sociale ou être instrumentalisée pour aggraver les tensions et les conflits locaux ou nationaux, comme on peut le voir, par certains aspects, avec le groupe antérieurement connu sous le nom de Boko Haram³.

Dans l'actuel contexte d'exacerbation des rapports – économiques, politiques, culturels et religieux – la stabilité et le développement peuvent se retrouver sérieusement menacés. La question se pose alors de savoir comment faire pour que cette compétition exacerbée ne se transforme en conflits chroniques et violents et soit au contraire porteuse de paix et développement et de dialogue entre tradition et modernité. La réponse tiendra à la capacité des groupes sociaux à apprendre ou réapprendre à vivre ensemble, à former des sociétés inclusives et résilientes. C'est à ce type de problématique que l'on mesure combien le défi du développement durable est d'avoir égard aux dimensions sociales et culturelles du développement. Il serait illusoire en effet de penser que l'on pourrait établir des établissements durables et résilients si leurs habitants ne peuvent pas vivre ensemble et pratiquer la tolérance et le respect mutuel.

Cette promotion du vivre ensemble est d'autant plus importante que l'Afrique a été, au cours des trois dernières décennies, le théâtre de nombreux conflits et guerres intra

1 Voir « The Future of the Global Muslim Population », 2011, site <http://www.pewforum.org/2011/01/27/future-of-the-global-muslim-population-regional-sub-saharan-africa/> et « Global Christianity – A Report on the Size and Distribution of the World's Christian Population », 2011, site <http://www.pewforum.org/2011/12/19/global-christianity-exec/>

2 Ce point essentiel a été souligné en 2015 lors du Symposium international sur le dialogue interreligieux organisé à Cotonou, au Bénin, sous l'égide de la Présidence de la République du Bénin et dont l'initiative a été saluée par l'ONU et l'UNESCO.

3 Voir Adam Higazi (2013), « Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria ».

et interétatiques qui ont engendré, entre autres problèmes, le déplacement massif de populations entières, la dégradation de la situation humanitaire de millions d'individus, la destruction des infrastructures économiques et la déstructuration du tissu social et culturel. En particulier, les systèmes éducatifs (comme au Nigéria) ou le patrimoine culturel (comme au Mali) ont été des cibles directes de ces conflits. D'un point de vue prospectif, l'Afrique est donc l'un de continents où devront s'inventer, en phase avec la renaissance africaine évoquée plus haut, des formes nouvelles de dialogue interculturel et interreligieux, bref une culture de la paix sans laquelle il ne saurait y avoir de perspectives d'avenir à long terme entre les pays comme en leur sein¹.

La culture de la paix tient fondamentalement à la relation entre paix, démocratie et développement. Nul ne conteste plus aujourd'hui que paix et développement sont les deux faces d'une même médaille². S'il est possible d'avoir, sans le développement, une certaine mesure de stabilité à défaut d'une paix véritablement durable – ce fut pendant longtemps le cas des pays du Sahel – en revanche on ne peut imaginer un développement durable, sans paix car guerre et développement sont antithétiques³. Nul ne saurait non plus contester que la paix et le développement ont plus de chances d'éclorre dans un espace de démocratie qu'ailleurs. En effet, même si l'on sait que la relation n'est pas toujours simple ou unilinéaire, l'on convient aujourd'hui que la démocratie contribue au développement et à la paix. Ces vérités clairement établies aujourd'hui étaient déjà sous-jacentes dans les programmes de l'UNESCO pour une culture de la paix qui ont suivi la formulation de ce concept lors du « Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes », organisé en 1989 par l'UNESCO à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. Dans sa déclaration finale, le Congrès recommandait à l'UNESCO de « contribuer à la construction d'une nouvelle vision de la paix par le développement d'une culture de la paix, sur le fondement des valeurs universelles du respect de la vie, de liberté, de justice, de solidarité, de tolérance, des droits de l'homme et d'égalité entre les femmes et les hommes ». Après avoir donné lieu à une Année puis une Décennie internationales respectivement pour 2000 et pour 2001-2010, la culture de la paix⁴ est au fondement des stratégies de l'UNESCO sur l'éducation à la paix, ou le dialogue interculturel, qui est au fondement de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022).

1 On pourra se référer au Plan d'action de la Décennie du rapprochement des cultures (2013-2022), sous l'égide duquel ont émergé des initiatives telles que le Forum Panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix », conjointement organisé en mars 2013 par l'UNESCO, l'Union africaine et le gouvernement de l'Angola.

2 Voir par exemple le Rapport du Forum des dirigeants de la Conférence générale de l'UNESCO de 2013, « Comment l'UNESCO contribue-t-elle à l'édification d'une culture de la paix et au développement durable ? » (<http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002161/216130f.pdf>)

3 On consultera à ce propos le Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde 2011 : conflits, sécurité et développement.

4 L'Assemblée générale de l'ONU a défini la culture de la paix comme « en des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société » (A/RES/52/13).



L'Afrique a payé un si lourd tribut aux conflits violents qui ont émaillé son histoire qu'elle ne peut pas rester insensible à la nécessité du développement d'une culture de la paix dans ses frontières et hors de ses frontières. Aucun continent ne devrait donc être plus sensible à la culture de la paix, ni à la notion de sécurité humaine qui englobe ces multiples dimensions de paix et de développement et dont la culture de la paix est une partie intégrante. Il n'est pas étonnant dès lors que la culture de la paix se soit enrichie d'apports conceptuels, méthodologiques, analytiques, opérationnels d'inspiration ou d'origine africaine. On en citera quatre :

1. la culture de la paix n'a de sens que si elle est pratiquée et pas simplement prêchée. « *La paix n'est pas un mot mais un comportement* », aimait à dire Houphouët Boigny, premier Président de la Côte d'Ivoire indépendante, dont le nom est attaché à un prix que décerne l'UNESCO¹. Un comportement dans lequel les pays, les communautés, les partis et les individus cherchent à résoudre leurs différences et leurs différends au moyen d'accords, de négociation et de compromis plutôt que de menaces et de violence. Pour qu'il en soit ainsi, pour que la paix soit élevée au rang de pratique quotidienne généralisée, il faut qu'il existe un environnement législatif, politique mais également culturel et éducatif favorisant la résolution pacifique des tensions et conflits inévitables entre individus, communautés, partis et pays.
2. la paix n'étant pas un comportement inné, elle ne peut devenir culture que si les groupes humains renoncent progressivement à voir dans la violence un mode normal de résolution des conflits et adoptent des comportements et des attitudes portant à la tolérance, au respect de la diversité et à la pratique du dialogue.
3. la culture de la paix ne doit pas être un temps ou un lieu dans la vie des individus ou des communautés mais une *dimension transversale* de leur existence, une disposition permanente de leur vie quotidienne. De ce point de vue, l'enjeu de politiques et de stratégies promouvant la culture de la paix est de faire fonds sur les appartenances, les valeurs et les identités prises dans toute leur diversité, tout en ayant égard à stimuler une culture du dialogue et de l'ouverture à l'autre.
4. la culture de la paix doit concerner tout le monde. Elle doit bien sûr concerner *la jeunesse*. Tout comme elle devrait être le principal bénéficiaire des investissements faits en matière de développement scientifique et technique, la jeunesse devrait aussi être bénéficiaire principale de la culture de la paix car c'est elle qui paie le plus lourd tribut à l'absence de paix. Le drame des enfants-soldats, privés de jeunesse et à l'avenir bouché par suite de traumatismes de tous ordres, en atteste largement. La culture de la paix doit cibler aussi les responsables politiques et les décideurs politiques mais également les acteurs économiques et tous ceux qui jouent un rôle dans la formulation des politiques publiques car on sait que ces politiques sont des sources de conflictualités majeures. Abandonner les politiques et mécanismes qui génèrent la pauvreté est dès lors une tâche essentielle.

1 Voir « Prix Félix Houphouët-Boigny », UNESCO, site <http://www.unesco.org/new/fr/houphouet-boigny-peace-prize/>.

La paix ne prospère pas là où les privations de tous ordres règnent. Juste avant que l'UNESCO n'ait adopté la culture de la paix comme référence de son action, Frederik De Klerk, lauréat du prix Nobel avec Nelson Mandela en 1993 l'avait déjà exprimé en termes très forts : la paix « ne fleurit pas sur un sol d'ignorance où manquent l'éducation et l'information. La répression, l'injustice et l'exploitation sont contraires à la paix. La paix est gravement menacée lorsque la peur et le ressentiment opposent des communautés et quand des attentes irréalistes se déchaînent. L'intolérance, qu'elle touche à la race, la classe ou la religion, et le préjugé sont les ennemis mortels de la paix. ».

Bâtir des sociétés du savoir inclusives : les défis de l'accès et des libertés

La communication et l'information sont appelées à jouer un rôle majeur dans l'avenir de l'Afrique tant pour son développement que pour son intégration en tant que région. On songe tout particulièrement à l'importance que les technologies de l'information et de la communication sont en train de prendre dans tous les domaines de l'activité humaine. Comme l'UNESCO l'a souligné dès 2005 dans son Rapport mondial *Vers les sociétés du savoir*, il faut avoir conscience que la question des TIC n'est pas uniquement matérielle ou technologique mais sociale et culturelle. Ce qu'on a appelé la révolution du mobile en Afrique paraît le démontrer *a posteriori* : les Africains n'ont pas attendus d'être équipés des ordinateurs et des serveurs les plus performants pour prendre pied sur les réseaux numériques. Ils l'ont fait depuis leurs téléphones portables où ils ont fait preuve d'un engouement et surtout d'une créativité qui ont pris de court la plupart des analystes¹. Sur cette lancée, on peut faire l'hypothèse qu'il revient désormais aux décideurs du continent et d'ailleurs de mieux prendre acte de cette évolution qu'ils n'avaient pas assez anticipée pour en faire un atout de l'Afrique prise dans son ensemble². De ce point de vue, de même que la connectivité électrique et routière est un élément fondamental du développement, il faudra considérer la connectivité électronique et les réseaux sociaux comme un autre pilier de la prospérité africaine.

Un tel pilier ne peut, à l'évidence, reposer sur les seules infrastructures matérielles. Il y faudra aussi des investissements dans les infrastructures immatérielles que sont l'éducation et la formation professionnelle, les sciences, la culture et la communication et l'information. Car il n'y a pas de « hardware » sans « software ». Envisagé dans cette dimension pratique, le numérique se prête plus aisément que les infrastructures traditionnelles au développement endogène du fait qu'il permet à des acteurs locaux de se connecter et de se coordonner à travers de longues distance, créant ainsi des communautés de pratiques dynamiques et mieux à même de répondre aux besoins réels des populations. De fait, la notion de sociétés du savoir exprime un paradigme

- 1 L'Association des opérateurs mobiles (GSMA) estime dans son rapport 2014 qu'en juin 2013, l'Afrique comptait 253 millions d'abonnés uniques aux services de téléphonie mobile, et 502 millions d'abonnements (cartes SIM uniques), contre 105,2 millions et 165,6 millions respectivement en 2007, soit la plus forte progression mondiale. Fait marquant, le même rapport qu'en 2015, 138 millions d'utilisateurs du mobile en Afrique n'auront pas accès à un réseau électrique public.
- 2 Le Sénégal s'est illustré en la matière en 2014 dans sa réponse à la crise d'Ebola en diffusant des informations vitales par SMS, permettant d'atteindre une part significative de la population.



nouveau où la communication et l'information jouent un rôle central à travers les technologies, certes, mais pas uniquement.

Dans ce paradigme, par exemple, il devient impératif de promouvoir l'accès partout et à toute heure aux informations et aux services publics¹. La capacité de remplir des formulaires en lignes n'est pas un luxe dès lors qu'elle peut permettre à des populations éloignées de centres administratifs, mais qui disposeraient d'un centre multimédia communautaire, de remplir des formalités indispensables – en réduisant, qui plus est, les risques de corruption. L'information est également un élément crucial du fonctionnement du marché et donc une condition du développement économique. Sur ce plan également, le rôle des acteurs publics est de faire en sorte que les acteurs économiques puissent disposer des informations utiles à la poursuite et au renouvellement de leurs activités. Enfin, et c'est essentiel, les citoyens doivent pouvoir s'informer de ce qui se passe chez eux et dans le monde, pour être en mesure de prendre des décisions informées et de communiquer entre eux. Il faut, autrement dit, reconnaître que la liberté d'expression et la liberté de la presse sont des fondements du développement durable.

Un autre aspect important de la communication est la question des langues endogènes et de leur utilisation dans les systèmes éducatifs, afin de démocratiser pleinement l'accès au savoir et l'information. Les spécialistes de la pédagogie ont depuis fort longtemps mis en évidence que l'usage des langues influe sur les capacités d'apprentissage et d'insertion sociale et citoyenne. En effet, la démocratie sera nécessairement tronquée si la langue des institutions de gouvernance formelle est ignorée de la majorité des citoyens et que les langues endogènes n'ont pas droit de cité au niveau officiel. On ne peut donc tenir pour secondaire le problème des langues endogènes, qu'il s'agisse de leur utilisation dans l'espace éducatif, ou de leur statut dans la vie politique, sociale et économique. L'indifférence à la diversité des langues à l'intérieur d'un même pays peut donc conduire à miner la confiance entre concitoyens et fragiliser la légitimité des institutions². En prônant le multilinguisme avec l'UNESCO, qui dispose d'une recommandation à cet effet³, on doit avoir égard à tous ces enjeux à la fois : il faut se soucier de la diversité des langues tout en veillant à « faire société », au sens où la promotion des langues endogènes n'aurait pas de sens s'il elle conduisait à dresser des barrières linguistiques entre citoyens ou si elle se réduisait à imposer une seule langue endogène à toutes les autres. De ce point de vue, la politique linguistique s'inscrit dans le contexte plus large de la communication entre citoyens et institutions au sein de sociétés dans le respect du pluralisme culturel qui n'est qu'un autre nom de l'universalisme.

1 Cette ambition a conduit l'UNESCO à proclamer le 28 septembre Journée Internationale du droit d'accès à l'information (résolution adoptée par sa Conférence générale à sa 38^{ème} session en novembre 2015).

2 Voir Mamphela Ramphele, *Conversations with my Sons and Daughters*, Penguin Books, 2012, p.41.

3 C'est en 2003 que l'UNESCO a adopté la Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace.

Pour une approche prospective de la gouvernance

Le sujet de la gouvernance en Afrique est souvent l'un des plus débattus si l'on considère qu'il porte aussi bien sur les institutions politiques, les élites, les politiques de développement, la corruption, les processus électoraux, la place sur la scène internationale ou encore la relation avec les anciennes puissances coloniales dont les Etats africains ont souvent hérité leurs découpages territoriaux et leurs architectures administratives. Tout se passe comme si, affrontée à une si lourde histoire, la gouvernance en Afrique avait toujours été l'objet d'interrogations sur sa capacité à acter des objectifs aussi divers que le développement économique et la paix au niveau des pays comme de la région. Ainsi que la CEA le notait en 2013 dans son troisième rapport sur la gouvernance en Afrique (voir encadré), on doit constater que les pays Africains ont, pris en bloc, accompli des progrès indéniables à des points de vue aussi divers que l'état de droit, les droits de l'homme ou le climat des affaires qui sont des marqueurs concrets de démocratie, on ne peut en dire autant des processus formels de l'élection, centrés sur le seul enjeu du renouvellement ou de la reconduction des équipes dirigeant l'Etat.

La diversité sociale des pays africains, chance ou obstacle pour le pluralisme politique ?

Quelques questions essentielles soulevées par la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies

Au lieu de les unir, les élections peuvent diviser les populations, ce qui bat en brèche leur propre fondement, qui est de regrouper dans la sérénité les préférences exprimées sur le choix des dirigeants politiques. La diversité en tant que ressource au service de la gouvernance et du développement devient alors un handicap politique entre autres insuffisances électorales graves. Faire de ce handicap un atout – afin que les élections permettent de promouvoir la cohésion sociale, de conférer une légitimité politique et de gérer la diversité – demande que l'on réponde aux questions suivantes, abordées dans le Rapport :

Comment les élections peuvent-elles répondre à la diversité en assurant une participation sans exclusive de groupes, communautés et intérêts divers ?

Quel type de système électoral les pays africains devraient-ils adopter pour gérer la diversité de manière démocratique ?

Quelles sont les bonnes pratiques en Afrique en matière de gestion de la diversité dans le processus électoral ?

Comment peut-on renforcer la gouvernance électorale et la qualité des élections pour réduire les conflits électoraux et politiques ?

Quels produits électoraux singuliers l'Afrique peut-elle concevoir pour promouvoir la cohésion sociale et l'intégrité des élections ?

Quelles réformes juridiques, politiques et institutionnelles faudrait-il pour faciliter des élections crédibles et consolider la démocratie ?

Source : CEA, 2013. Rapport Sur la Gouvernance en Afrique : Élections et Gestion de la diversité en Afrique

On ne saurait épuiser les questions touchant à la gouvernance dans l'espace du présent travail mais on peut souligner quelques points importants :



1. La gouvernance est minée par les conflits. La récurrence en Afrique des conflits entre Etats ou des conflits au sein des Etats, qui tendent à être les plus nombreux aujourd'hui, continue d'obérer les perspectives d'avenir du continent pris dans son ensemble. Les conflits entraînent, en plus des ponctions fiscales, d'autres maux tels que la criminalité organisée, la piraterie, le trafic d'armes et de drogue, les agressions sur l'environnement, le développement d'une économie de guerre, qui tous participent à la fragilisation d'un grand nombre d'Etats qui demeurent encore instables et vulnérables sur le plan de la sécurité comme du développement. Ces deux questions sont liées – comme l'ont bien montré les conclusions de rapports de la Banque mondiale, de l'UNESCO ou du PNUD¹ - et le concept de résilience actuellement mis en avant par des institutions telles que la BAD posent explicitement que l'on ne pourra pas résoudre les difficultés du développement sans résoudre celles de la paix. On notera également que l'Agenda 2030 intègre les enjeux de sécurité et de stabilité politique. De ce point de vue, l'Afrique, est requise de réinventer ses approches, notamment à l'échelle de l'Union Africaine dont la mission de paix et de sécurité est encore souvent prise en charge par des acteurs extérieurs au continent, qu'il s'agisse de conflits relevant des Etats *stricto sensu* ou de situations aussi complexes que celles soulevées par le terrorisme international qui sévit au Sahel ou la piraterie comme on pu le voir avec la Somalie. Envisager concrètement la sécurité et la paix demande de travailler conjointement à se donner un véritable système de sécurité collective et d'œuvrer en direction d'une culture de la paix qui dispose les individus et les communautés à envisager l'avenir en commun.

2. La gouvernance et l'Etat de droit. La question de la culture de la paix, qui vise, on l'a vu plus haut, à faire émerger la paix du fond des sociétés, touche aux principes mêmes de la gouvernance dès lors qu'on raisonne dans les termes de l'état de droit. Bien des conflits peuvent résulter en effet de systèmes de gouvernance qui n'accordent pas suffisamment d'importance au respect des droits et libertés fondamentales. L'accès insuffisant ou limité à l'information et à la liberté d'expression, le déficit de démocratie au quotidien, le manque d'attention accordée à une répartition équitable des ressources sont aussi sources de conflits internes, qui peuvent finir par se métastaser en conflits externes. La quête de croissance n'est donc pas un gage de paix et de sécurité, encore moins de sécurité humaine si elle s'opère au détriment de la démocratie². Le « printemps arabe » qui a touché des pays à revenus intermédiaires (Egypte, Tunisie) ou même à haut revenu, comme la Libye, est venu rappeler à ceux qui avaient tendance à simplifier l'équation du développement que la démocratisation n'est pas une variable d'ajustement du développement mais une condition de la résilience. La croissance économique ne peut à elle seule résoudre aucun des problèmes fondamentaux du développement si celui-ci n'est pas

1 Voir le Rapport de la Banque mondiale sur le Développement dans le monde 2011, Conflits, sécurité et développement, et le Rapport de suivi de l'EPT 2011, La crise cachée : l'éducation dans les conflits, et le Rapport du PNUD sur le développement humain 2014, *Pérenniser le progrès humain: Réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*.

2 Voir Thomas Pogge, éd., *Freedom from poverty as a Human Right: Who Owes What to the Very Poor*, Unesco/Oxford University Press, 2007; voir aussi *La pauvreté, une fatalité?*, Karthala / Éditions UNESCO, 2002.

compris d'abord comme facteur de libertés, pour reprendre la problématique posée par Amartya Sen. Le développement n'a de sens et de chances d'être durable que s'il est couplé à une véritable restructuration des systèmes économiques, politiques, juridiques de façon à garantir des chances égales à toutes et à tous.

3. La bonne gouvernance implique aussi la nécessité pour l'Afrique de faire d'avantage entendre sa voix dans les instances internationales et les cadres de coopération globaux de la communauté internationale. Le passage des OMD aux ODD constituera ainsi un véritable test pour la gouvernance en Afrique. En effet, l'atout des OMD a largement consisté dans leur caractère restreint et chiffré, qui a permis de fédérer les efforts d'un grand nombre d'acteurs. Mais cette dimension qualitative a pu conduire à reléguer des dimensions pourtant essentielles du développement, notamment le rôle de la culture et des sciences ou encore la dimension holistique de l'éducation. Les ODD s'inscrivent au contraire dans une dynamique nouvelle à deux titres au moins. D'une part, il s'agit d'un agenda plus englobant où, en phase avec la vision de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, la population n'est pas réductible à sa seule dimension de ressource économique, et où les dimensions sociales, culturelles et politiques du développement sont mises en avant. D'autre part, l'Agenda 2030 emporte des approches nouvelles car, du fait de son universalité, il exige des pays un véritable travail d'adaptation proactive de ses cibles aux contextes nationaux. Qu'il s'agisse de ce travail d'adaptation ou d'embrasser la complexité, on devine qu'une bonne gouvernance se devra d'intégrer un volet prospectif à toutes les dimensions de la paix et du développement.

Cet appel à une approche prospective de la gouvernance demandera sans doute à mieux intégrer les transformations sociales dans les politiques et les stratégies de développement durable. Cette dimension est parfois occultée au profit de ses dimensions économique et environnementale, mais il est pourtant nécessaire de l'intégrer en vue de créer un véritable dialogue entre l'Etat, qui occupe encore souvent de la devant de la scène, et les sociétés, qui cherchent de plus en plus à s'exprimer¹.

1 Pour un tableau qui tient ensemble les relations internationales et l'essor des sociétés, on pourra se référer aux analyses de Bertrand Badie dans des ouvrages tels que *Nouveaux mondes : Carnets d'après Guerre froide* (2012) ou *Le Temps des humiliés: Pathologie des relations internationales* (2014).



Conclusion

Les réflexions et propositions qui précèdent devraient se lire moins comme un cadre définitif qu'un préalable à une réflexion entre partenaires et qui soit tournée vers le futur de manière à mieux préparer l'action dans le sens de la paix et du développement durables. A cette étape charnière de la mondialisation et de la dynamique du continent, ses dirigeants et ses citoyens savent qu'il faudra se montrer proactif pour que l'avenir africain appartienne en propre aux Africains. S'il faut reconnaître qu'un fossé a parfois isolé les sphères dirigeantes du monde de l'entreprise, de l'univers de la recherche, du terrain de la société civile et, bien souvent, de la population en général, il faut reconnaître également que des progrès ont eu lieu dans de nombreux domaines, comme l'atteste sans doute le dynamisme de nombreux pays du continent. La vocation de l'UNESCO est précisément d'offrir une plateforme qui permette la coopération non seulement entre pays mais entre acteurs d'horizons institutionnels, intellectuels et culturels très différents autour d'une stratégie opérationnelle qui :

1. vise à mobiliser et coordonner une diversité d'acteurs autour d'un objectif partagé et d'une finalité à long terme ;
2. s'interroge sur des choix possibles à partir d'un cadre analytique ouvert et inclusif ;
3. privilégie une attitude proactive pour aider les pays africains à se préparer à des transformations sociales qui vont affecter leurs économies et leurs sociétés, mais également pour mettre en œuvre les actions qui leur permettront de provoquer les changements nécessaires afin que la vision définie par les Africains pour leur continent devienne réalité ;
4. intègre des préoccupations d'efficacité en réponse aux besoins des Etats Membres africains ; et
5. s'appuie sur une vision prospective pour l'Afrique, c'est-à-dire prêtant attention aux tendances actuelles et émergentes de son développement ainsi qu'aux germes de changement qu'impulseront l'ensemble des acteurs du continent.

Comme pour toute vision prospective, la mise en œuvre de cette stratégie suppose de l'audace, et même une triple audace. L'audace de penser les problématiques africaines en termes de rupture paradigmatique ; l'audace de communiquer et d'affirmer que la pauvreté et l'instabilité ne sont pas une fatalité à laquelle l'Afrique serait condamnée mais plutôt le résultat de processus qu'il est possible d'enrayer ; l'audace de sortir des sentiers battus, de prendre à bras le corps les problèmes, de relever les défis en inscrivant l'action dans la longue durée.



Repères bibliographiques

- Africa Progress Panel. *Rapport 2012 Sur les Progrès en Afrique - emploi, Justice et équité : Les Opportunités à Saisir en Période de Bouleversements économiques, Politiques et Sociaux*. Genève : Africa Progress Panel, 2012. <www.africaprogresspanel.org/publications/policy-papers/africa-progress-report-2012-2/>.
- Africa Progress Panel. *Rapport sur les Progrès en Afrique 2014 : agriculture, pêche et capitaux, comment financer les révolutions verte et bleue de l'Afrique*. Genève : Africa Progress Panel, 2014. <www.africaprogresspanel.org/publications/policy-papers/rapport-2014-sur-les-progres-en-afrique-2/>.
- Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), Banque Africaine de développement (BAD), et Agence Temporaire de Relocalisation (ATR). « Dialogue en éducation pour le leadership et le changement ». *Plan Stratégique à Moyen Terme de l'ADEA 2008-2012* (2008) <www.adeanet.org/adeaPortal/Docs/Strategic-Plan-Short-FR-041108.pdf>.
- Badie, Bertrand. *Le Temps des Humiliés : Pathologie des Relations Internationales*. Paris : Odile Jacob, 2014.
- Badie, Bertrand. *Nouveaux Mondes : Carnets d'après Guerre Froide*. Paris : CNRS éditions, 2012.
- Banque mondiale. « L'Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le 21ème Siècle : Résumé Analytique ». Washington DC : Banque mondiale, 2000. <documents.banquemondiale.org/curated/fr/2000/04/5303996/can-africa-claim-21st-century-overview-lafrique-peut-elle-revendiquer-sa-place-dans-le-21eme-siecle-resume-analytique>.
- Banque Mondiale. *Rapport Sur le développement dans le Monde 2011 : Conflits, Sécurité et développement*. Rapport. Washington DC : Banque Mondiale, 2011. <www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2012/09/24/000386194_20120924072433/Rendered/PDF/589880FRENCH0P071930B09782744075315.pdf>.
- Banque mondiale. « Knowledge Assessment Methodology and Knowledge Economy Index: Measuring knowledge in the world's economies ». Banque mondiale, 2012. <siteresources.worldbank.org/INTUNIKAM/Resources/KAM_v4.pdf>.
- Banque mondiale. « En dépit du ralentissement mondial et d'une pauvreté persistante, l'Afrique maintient sa forte croissance. » Banque Mondiale, 2013. <www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2013/04/15/afrique-continues-grow-strongly-despite-global-slowdown-although-significantly-less-poverty-remains-elusive>.
- Banque mondiale. « A decade of development in Sub-Saharan African Science, Technology, engineering and Mathematics Research ». *Documents et Rapports*. Banque mondiale, 2014. <documents.banquemondiale.org/curated/fr/2014/09/20240847/decade-development-sub-saharan-african-science-technology-engineering-mathematics-research>.
- Berger, Gaston, Jacques de Bourbon-Busset, and Pierre Mass. « De la Prospective » (1955-1966) <www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/texte_fondamentaux/attitude-prospective-g-berger-1959.pdf>.
- Bindé, Jérôme (dir.). *Où Vont les Valeurs ? Entretiens du XXIe Siècle*. Paris : UNESCO/Albin Michel, 2004.
- Biraben, Jean-Noël, M. Farren, et S. Sterboul. *Essai sur l'évolution du nombre des hommes*. Paris : Editions de l'INED, 1980. Cité dans *Afrique 2025 : Quels futurs possibles pour l'Afrique au sud du Sahara*, Paris, Karthala éditions, 2003, p.37.



- CNUCED. *Rapport 2005 sur l'investissement dans le monde : Les sociétés transnationales et l'internalisation de la recherche-développement*. Genève/New York : Nations Unies, 2005 <unctad.org/fr/Docs/wir2005overview_fr.pdf>.
- CNUCED. *Rapport 2013 sur le développement économique en Afrique : Commerce intra-africain : Libérer le dynamisme du secteur privé*. Genève/New York : Nations Unies, 2013. <unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2013_fr.pdf>.
- CNUCED. *Rapport 2014 sur le développement économique en Afrique : Catalyser l'investissement pour une croissance transformatrice en Afrique*. Genève/New York : Nations Unies, 2014. <unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2014_fr.pdf>.
- Commission de l'Union Africaine. « Agenda 2063 : Un e-mail du Futur » (Présentation de Nkosazana Dlamini Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine lors de la retraite des ministres des affaires étrangères tenue à Bahir dar, Ethiopie, du 24 au 26 janvier 2014). <www.lanouvelletribune.info/international/18039-agenda-2063-le-reve-de-dlamini-zuma-pour-l-afrique-dans-cinquante-ans>.
- Commission de l'Union Africaine. *Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons (Projet de document)*. Union Africaine, 2014. <<http://www.nepad.org/system/files/Agenda%202063%20French.pdf>>.
- Commission de l'Union Africaine. *Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons (version populaire)*. Union Africaine, 2014. <agenda2063.au.int/en/sites/default/files/agenda2063_popular_version_05092014_FR.pdf>.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). *Coopération entre les BRICS et l'Afrique : Conséquences sur la croissance, l'emploi et la Transformation Structurelle en Afrique*. Addis Abeba : CEA, 2013. <repository.uneca.org/pdfpreview/bitstream/handle/10855/22294/b10789455.pdf?sequence=1>.
- CEA. *Economic Report on Africa: Making the Most of Africa's Commodities: Industrializing for Growth, Jobs and economic Transformation*. Addis-Abeba : CEA et Union Africaine. <www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/unera_report_eng_final_web.pdf>.
- CEA. *Rapport Sur la Gouvernance en Afrique : Élections et Gestion de la diversité en Afrique*. Addis Abeba : CEA, 2013. <www.uneca.org/fr/publications/rapport-sur-la-gouvernance-en-afrique-iii>.
- CEA. « L'urbanisation peut être le moteur de la transformation de l'Afrique ». CEA, 2015. <www.uneca.org/fr/stories/1%E2%80%99urbanisation-peut-%C3%AAtre-le-moteur-de-la-transformation-de-lafrique>.
- CEA et Union Africaine. *Politique Industrielle dynamique en Afrique*. Addis-Abeba : CEA et Union Africaine, 2014. <www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Macroeconomy/ERA/2014/era2014_french_fin-web_25.03.14_0.pdf>.
- Conseil d'Etat de la République populaire de Chine. « China-Africa economic and Trade Cooperation ». Pékin : Bureau de l'information du Conseil d'État, 2013. <www.china.org.cn/government/whitepaper/node_7189938.htm>.
- Darcet, Jean. *Prospective N°13 : L'Afrique en devenir. Essai sur l'avenir de l'Afrique noire*. Paris : Presses Universitaires de France, 1966.
- Douste-Blazy, Philippe et Jacques Plouin. *La Solidarité sauvera le monde*. Paris : Plon, 2013.
- Fonds International de développement agricole (FIDA). *Rapport sur la pauvreté rurale 2011. Nouvelles Réalités, Nouveaux défis : de Nouvelles Chances Pour la Prochaine Génération*. Rome, FIDA, 2010. <www.ifad.org/RPR2011/f/index.htm>.

- Fondation Mo Ibrahim. *Rapport de la Fondation Mo Ibrahim à la Réunion de Dakar Consacrée à la Jeunesse*. Dakar : Fondation Mo Ibrahim, 2012.
- Genelot, Dominique. *Manager dans la Complexité : Réflexions à l'usage des dirigeants*. Paris : INSEP Consulting Editions, 2001.
- Giri, Jacques et Institut des futurs africains. *Un Guide Pour les Réflexions Prospectives en Afrique*. Paris : Karthala, 2001.
- Global Coalition to Protect Education from Attack (GCPEA). *L'Éducation Prise Pour Cible 2014*. GCPEA, 2014. <protectingeducation.org/sites/default/files/documents/faq_french.pdf>.
- Godet, Michel, et Philippe Durance. *La Prospective Stratégique Pour les entreprises et les Territoires*. Paris : Dunod, 2011.
- Gotseva, Roumiana, Irina Todorova, et Riel Miller. *How do We Identify Great Opportunities? A Knowledge lab to evaluate and Improve the Use of Foresight in Addressing Societal Challenges*. Paris: UNESCO, 2015) : <unesdoc.unesco.org/images/0023/002321/232109e.pdf>.
- Hale, John. *The Civilization of Europe in the Renaissance*. New York : Macmillan, 1994
- Higazi, Adam. « Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigéria » in *Politique Africaine* 2013/2 (n°130), 2013.
- Juma, Calestous, et Ismail Serageldin. « Freedom to Innovate Biotechnology in Africa's development Report of the High-Level African Panel on Modern Biotechnology ». *Belfer Center for Science and International Affairs*. Union Africaine, 2007. <belfercenter.ksg.harvard.edu/files/freedom_innovate_au-nepad_aug2007.pdf>.
- Juma, Calestous. « The New Harvest : Agricultural Innovation in Africa ». *Belfer Center for Science and International Affairs*. Harvard University/Oxford University Press, 2011. <belfercenter.ksg.harvard.edu/publication/20504/new_harvest.html>.
- Kariuki, Peninah, Fitsum Abraha, et Sennye Obuseng. « African economic Outlook: Botswana 2014 ». BAD, OCDE et PNUD. <www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/2014/PDF/CN_Long_EN/Botswana_EN.pdf>.
- Martel, Frédéric. *Mainstream. Enquête Sur Cette Culture Qui Plaît à Tout le Monde*. Paris : Flammarion, 2011.
- Matoko, Firmin Edoard. *L'Afrique par les Africains : Utopie ou révolution ?* Paris : L'Harmattan, 1996.
- Mbembe, Joseph-Achille. *Sortir de la grande nuit essai sur l'Afrique décolonisée*. Paris : La découverte, 2010.
- Moyo, Dambisa, Niall Ferguson, and André Zavriew. *L'aide Fatale les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*. Paris : JC lattès, 2009.
- NEPAD. « Perspective de l'innovation Africaine II ». NEPAD, 2010. <www.nepad.org/fr/humancapitaldevelopment/astii>.
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE). « Déclaration de Paris et Programme d'action d'Accra ». OCDE, 2008. <www.oecd.org/fr/developpement/efficacite/declarationdeparisurlefficacitedelaide.htm>.
- OCDE. *Perspectives économiques en Afrique 2013 : Transformation structurelle et ressources naturelles*. Paris : OCDE, 2012. <www.oecd-ilibrary.org/fr/development/perspectives-economiques-en-afrique-2013_aeo-2013-fr>



- OCDE. « Un travail encore Inachevé - Placer les femmes et les filles au cœur des enjeux de l'après-2015 ». Paris : OCDE, 2013. <www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement/unfinished%20business%208%20pager%20FRENCH.pdf>.
- OCDE. *Perspectives économiques en Afrique 2014 : Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique*. Paris : OCDE. <www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/2014/PDF/Ebook_Perspectives_economiques_Afrique_2014.pdf>.
- OCDE. *Multilateral Aid 2015: Better Partnerships for a Post-2015 World*. Paris : OCDE, 2015. <http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/development/multilateral-aid-2015_9789264235212-en#page14>
- OCDE et FAO. « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO 2015 – 2024 ». Paris / Rome : OCDE et FAO, 2015. <www.fao.org/3/a-i4738f.pdf>.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). « Relever le défi de la Santé de la Femme en Afrique ». Genève, OMS, 2012. <www.who.int/publications/list/women_health_africa/fr/>.
- ONU. *Transformer Notre Monde : L'Agenda 2030 Pour le développement durable*. Organisation des Nations Unies, 2015. A/70/L.1
- ONU, Division de la Population. *World Population Prospects : 2015 Revision*. Publication no. ESA/P/WP.241. New York : ONU, 2015.
- ONU, Division de la Population. *Situation de la Population Mondiale en 2014 : Rapport Concis*. New York : Nations Unies, 2014. <www.un.org/en/development/desa/population/events/pdf/other/4/World%20Population%20Situation_2014_10%20key%20findings_fr.pdf>.
- ONU Femmes. « Les Objectifs du Millénaire Pour le développement ». ONU Femmes, 2012. <www.un.org/womenwatch/feature/ruralwomen/documents/Fr-Rural-Women-MDGs-web.pdf>.
- ONU Femmes. « Le Programme d'action de Beijing a 20 ans ». ONU Femmes, 2015. beijing20.unwomen.org/fr/step-it-up.
- ONU Femmes. « Transformer Notre Monde : Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». *UN News Center*. Nations Unies, 18 Sept. 2015. <www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A%2F70%2FL1&referer=http%3A%2F%2Fwww.un.org%2Fpress%2Ffr%2F2015%2Fag11688.doc.htm&Lang=F>.
- ONU. *Rapport Annuel du développement Industriel*. Vienne : ONU, 2003.
- Quane, Adama. « Vers Un Nouvel Humanisme : La Perspective Africaine. » in *International Review of Education*, juin 2014 : 60 :379-389. <rd.springer.com/article/10.1007/978-94-007-9396-7>
- Pew Research Center. « The Future of the Global Muslim Population ». 2011. <www.pewforum.org/2011/01/27/the-future-of-the-global-muslim-population/>.
- Pew Research Center. « Global Christianity – A Report on the Size and distribution of the World's Christian Population ». Pew Research Center, 2011. <www.pewforum.org/2011/12/19/global-christianity-exec/>.
- Programme des Nations Unies Pour le développement (PNUD). *Rapport mondial sur le développement humain 2001 : Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain*. New York : PNUD, 2001. <hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2001_fr.pdf>.

- PNUD. *Regional Human Development Report: Africa 2012: Towards a Food Secure Future*. New York : PNUD, 2012. <hdr.undp.org/fr/content/africa-2012-towards-food-secure-future>
- PNUD. *Rapport sur le développement humain 2013 : L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié*. New York : PNUD, 2013. <hdr.undp.org/en/2013-report>
- PNUD. *Rapport sur le développement humain 2014 : Pérenniser le progrès humain : Réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*. New York : PNUD, 2014. <hdr.undp.org/fr/content/rapport-sur-le-d%C3%A9veloppement-humain-2014>
- Ramphela, Mampela. *Conversations with My Sons and daughters*. Johannesburg : Penguin, 2012.
- Sall, Alioune. *Afrique 2025 : Quels futurs possibles pour l'Afrique au sud du Sahara ?* Paris et Abidjan : Karthala et Institut des futurs africains, 2003.
- Sall, Alioune. « La Renaissance Africaine : Un défi à relever » in Adame Ba Konare, (dir.), *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine* Paris : Editions La découverte, 2008.
- Shimeles, Abebe. « Migration Patterns, Trends and Policy Issues in Africa ». *Working Paper Series*. Banque Africaine de développement, 2010. <www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Procurement/Project-related-Procurement/WORKING%20119%20word%20document%20AA.PDF>.
- Stefan, Schepers. « Sustaining the African Renaissance through Better Governance » in *The Thinker*, Avril, 2012.
- Stewart, Frances, Senjaya Iall, and Samuel Wangwe. « Alternative development Strategies in SubSaharan Africa ». Houndmills, Basingstoke: Macmillan Press, 1992.
- Stiglitz, Joseph, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi. *Richesse des nations et bien-être des individus : performances économiques et progrès social*. Paris : Odile Jacob, 2009. <www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf>
- Thiam, Marema Touré et John Crowley. *Impact des changements environnementaux sur les migrations humaines*. Paris : UNESCO, 2014.
- Tomasi, Serge. « Does Aid Have a Future? ». OCDE, 2014. <www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/ERG%20S2%20Jan%202014%20-%20Does%20Aid%20Have%20a%20Future%20-%20Serge%20Tomasi%202014%2001.pdf>
- UNESCO. *Rapport Mondial de l'UNESCO : Vers les Sociétés du Savoir*. Paris : UNESCO, 2005. <unesdoc.unesco.org/images/0014/001419/141907f.pdf>.
- UNESCO. « Freedom from Poverty as a Human Right: Who Owes What to the Very Poor ? » Paris et Oxford : UNESCO et Oxford University Press, 2008. <unesdoc.unesco.org/images/0015/001518/151826e.pdf>.
- UNESCO. *Rapport Mondial de Suivi Sur l'EPT 2011 : La crise cachée. Les conflits armés et l'éducation*. Paris : UNESCO, 2011. <unesdoc.unesco.org/images/0019/001917/191794f.pdf>.
- UNESCO. *Comment l'UNESCO contribue-t-elle à l'édification d'une culture de la paix et au développement durable ?* Forum des dirigeants 2011. Paris : UNESCO, 2012. <unesdoc.unesco.org/images/0021/002161/216130f.pdf>.
- UNESCO. « Forum Panafricain Sources et Ressources Pour Une Culture de la Paix ». Paris : UNESCO, 2013. <unesdoc.unesco.org/images/0022/002255/225572f.pdf>.



- UNESCO. *L'Éducation au-delà de 2015*. (195 EX/6). UNESCO, 2014. <unesdoc.unesco.org/images/0022/002292/229208f.pdf>.
- UNESCO. *Stratégie à Moyen Terme 2014-2021 (37 C/4)*. Paris : UNESCO, 2014. <unesdoc.unesco.org/images/0022/002278/227860f.pdf>.
- UNESCO. *La Priorité Afrique à l'UNESCO : Une Stratégie Opérationnelle pour sa mise en œuvre, 2014-2021*. Paris : UNESCO, 2014. <unesdoc.unesco.org/images/0022/002244/224489f.pdf>.
- UNESCO. *Mobilisation et contribution de l'UNESCO à l'agenda de l'après-2015 par le biais de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information*. Forum des dirigeants 2013. Paris : UNESCO, 2014. <unesdoc.unesco.org/images/0022/002291/229190f.pdf>.
- UNESCO. *Envisioning a New Humanism for the 21st Century: New avenues for reflection and action*. Paris : UNESCO, 2014. <unesdoc.unesco.org/images/0022/002278/227855E.pdf>.
- UNESCO. *Repenser l'éducation : vers un bien commun mondial ?* Paris : UNESCO, 2015. <unesdoc.unesco.org/images/0023/002326/232696f.pdf>.
- UNESCO. *Femmes africaines, panafricanisme et renaissance africaine*. Paris : UNESCO, 2015. <unesdoc.unesco.org/images/0023/002352/235231f.pdf>
- UNESCO, Commission mondiale de la culture et du développement. *Notre diversité créatrice*. Paris : UNESCO, 1997. <unesdoc.unesco.org/images/0010/001036/103628fb.pdf>
- UNESCO, Institut de Statistique. « Tendances dans l'enseignement Supérieur : L'Afrique Subsaharienne », *Bulletin d'information de l'ISU*, N°10, décembre 2010. <www.uis.unesco.org/FactSheets/Documents/fs10-2010-fr.pdf>.
- UNESCO, Institut de Statistique. « Alphabétisme des Adultes et des Jeunes » in *Bulletin d'information de l'ISU* N°29, septembre 2014. <unesdoc.unesco.org/images/0022/002295/229504f.pdf>.

Futurs africains

Vers une émergence durable ?

L'Afrique est une priorité pour l'UNESCO. En effet, aucun des objectifs de paix, de sécurité et de prospérité visés par la communauté internationale ne peut être atteint sans une Afrique qui prenne sa place et toute sa place dans le concert des nations. Le présent l'exige ; l'avenir l'impose. À l'heure où la communauté internationale vient de se donner, avec l'Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable, une ambition transformatrice inédite de réaliser ses objectifs de paix et de prospérité partagée, le souci de l'avenir doit commander la prise de décision dans tous les domaines.

La présente publication s'adresse à l'ensemble des acteurs engagés sur le continent en leur offrant des instruments d'analyse prospective et un langage commun pour une réflexion et une action qui doivent être envisagées de manière ouverte et large. Le souci premier de notre approche tient ainsi à la diversité des cultures africaines et aux priorités que les Africains se sont fixées eux-mêmes à travers l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Département Afrique

